

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2820

13 octobre 2015

SOMMAIRE

Abac Solutions (SCA) SICAR	135344	Captiva Sky Holding S.à r.l.	135359
Abden A.G.	135356	C.C. s.à r.l.	135357
"Accor Newday Holdings Luxembourg S.à r.l."	135346	Celgene Luxembourg	135359
AEM Luxembourg S.A.	135346	Dow Corning Luxembourg Holdings S.à r.l.	135353
AGF Benelux S.A.	135356	FFC Consulting S.à r.l.	135360
AGF Benelux S.A.	135357	Grace Lodge Care Operating S.à r.l.	135324
Aircraft Holding Solutions III Lux S.à r.l. ...	135344	HBC Group S.A.	135357
Akorn International S.à r.l.	135345	Jewel HoldCo S.à r.l.	135314
Aktua Asset Acquisition Holdings, S.à r.l. ...	135345	LUXFER - Industriehallenbau S.A.	135345
Aktua Asset Acquisition, S.à r.l.	135352	Meluna Investments S.à r.l.	135341
Aktua Asset Holdings, S.à r.l.	135353	NorScan Luxembourg S.à r.l.	135356
Alexander Investment Group S.A.	135353	Northern & Shell Luxembourg Sàrl	135346
Alliance Double S, S.à r.l.	135354	ResponsAbility Energy Access Fund S.A., SI-CAV-SIF	135344
Alteralia S.C.A., SICAR	135354	R.S.R. S.A.	135340
Aston 66 S.A.	135357	Société des Cadres EIS S.A.	135314
Auto-Teile-Unger Luxembourg S.à r.l.	135354	Sofinter Gestion S.à r.l.	135314
Azimut Europe	135355	Wilink Lux S.A.	135322
Blue Sapphire S.A.	135359	WW ² studio	135322
Boson Energy	135349	Yuzhchukmorneftegaz Holding Sàrl	135340
Capital International Portfolios 2	135358	Yuzhchukmorneftegaz Sàrl	135340
Captiva Healthcare S.à r.l.	135358	Zebra Luxco I S.à r.l.	135341
Captiva Industrial S.à r.l.	135358		

Société des Cadres EIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 111.693.

Le bilan au 30/11/2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015144443/10.

(150157658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2015.

Sofinter Gestion S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.
R.C.S. Luxembourg B 106.316.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015144444/10.

(150157518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2015.

Jewel HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 173.021.

In the year two thousand and fifteen, on the fourteenth day of August.

Before the undersigned notary Carlo WERSANDT, residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg);

THERE APPEARED:

1) AIF VII Euro Holdings, L.P., a Cayman Islands exempted limited partnership, having its registered office at c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands, duly represented by its general partner Apollo Advisors VII (EH), L.P., represented by its general partner Apollo Advisors VII (EH-GP), Ltd.,

here represented by Ms Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

2) AP Jewel Holdings (EH-1), LLC, a Delaware limited liability company, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, with registration number 5301133,

here represented by Ms Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

3) AP Jewel Holdings (EH-2), LLC, a Delaware limited liability company, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, with registration number 5301136,

here represented by Ms Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

4) AP Jewel Holdings (EH-3), LLC, a Delaware limited liability company, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, with registration number 5301138,

here represented by Ms Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

5) AP Jewel Holdings (EH-4), LLC, a Delaware limited liability company, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, with registration number 5301140,

here represented by Ms Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

6) AP Jewel Holdings (EH-5), LLC, a Delaware limited liability company, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, with registration number 5301143,

here represented by Ms Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

7) AP Jewel Holdings (EH-6), LLC, a Delaware limited liability company, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, with registration number 5301146,

here represented by Ms Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

8) AP Jewel Holdings (EH-7), LLC, a Delaware limited liability company, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, with registration number 5301150,

here represented by Ms Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

9) AP Jewel Holdings (EH-8), LLC, a Delaware limited liability company, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, with registration number 5301155,

here represented by Ms Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

10) AP Jewel Holdings (EH-9), LLC, a Delaware limited liability company, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, with registration number 5301159,

here represented by Ms Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

11) AP Jewel Holdings (EH-10), LLC, a Delaware limited liability company, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, with registration number 5369804,

here represented by Ms Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

12) AP Jewel Holdings (EH-11), LLC, a Delaware limited liability company, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, with registration number 5590448,

here represented by Ms Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

13) AP Jewel Holdings (EH-12), LLC, a Delaware limited liability company, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, with registration number 5590459,

here represented by Ms Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

14) Mr. Thomas J. O'Neill, residing at 6 Stonehurst Common, NH 03755 Hanover, USA,

here represented by Ms Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

15) Mr. Anthony Broderick, residing at 5 Bridgnorth Road, Stourton, Stourbridge, DY7 6RP, England,

here represented by Ms Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

16) Ms. Ruth Benford, residing at 50 Marigold Lane, Mountsorrel, Loughborough, LE12 7FP, England,

here represented by Ms Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

17) Mr. Craig Bolton, residing at 4 Sandmill Mews, Winlaton, Tyne & Wear, NE21 5SF, England,

here represented by Ms Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

18) Mr. James Crichton, residing at 67 Northampton Road, Towcester, Northants, NN12 7AH, England,

here represented by Ms Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

19) Kesef Investments LLC, a limited liability company incorporated in the State of North Carolina, having its registered office at 3605 Glenwood Avenue, Ste. 500, Raleigh, Wake County, North Carolina 27612,

here represented by Ms Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

20) Mr. Hugh Brian Duffy, residing at 13 Denbigh Gardens, Richmond, London, TW10 6EN, England,

here represented by Ms Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

21) Mr. François Le Troquer, residing at 14 Cygnet House, 188 Kings Road, London SW3 5XR, England,

here represented by Ms Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

22) Duffy Management and Investments Ltd., a private limited company incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with the Registrar of Companies for England and Wales under number 07852968, having its registered office at 13 Denbigh Gardens, Richmond, London TW10 6EN, England,

here represented by Ms Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, and

23) Mr. Anders Romberg, born in Hel Trefaldiga - Uppsala, Sweden on 29 June 1963, residing at 44 Brunswick Gardens Flat 1, W8 4AN, United Kingdom,

here represented by Ms Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

24) Stichting Jewel HoldCo, a Dutch foundation (stichting), formed under the laws of the Netherlands, having its registered office at De Boelelaan 7, 1083 HJ Amsterdam, the Netherlands and registered with the Dutch Register of Commerce under number 63760983.

here represented by Ms Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxies, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are all the shareholders of Jewel HoldCo S.à r.l. (hereinafter the “Company”), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 173 021, incorporated pursuant to a notarial deed of Me Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, on 22 November 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 8 dated 2 January 2013. The articles of association have last been amended through a deed of the undersigned notary, on 14 August 2015, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing parties, represented as stated above, representing the whole share capital, requested the undersigned notary to act that the agenda is as follows:

Agenda

1) Acceptance of Mr. Scott Alan Drewell, Mr. Ashok Pankhania, Mr. Omar Choudhary, Mr. Jason Johnathan Fitzgerald, Mr. David Scotcher, Mr. Ian Philip Haycock, Mr. Emmet Michael Cummins, Mr. Terence Robert Markham, Mr. David Robert Ellis and Mr. George Byron Ross as new shareholders of the Company.

2) Decision to increase the Company’s share capital from its current amount of six hundred forty-six thousand four hundred seventy-six Pounds Sterling and eighty-three Pence (GBP 646,476.83) up to six hundred forty-six thousand five hundred thirty Pounds Sterling and fifty-eight Pence (GBP 646,530.58) through the issue of four thousand eight hundred seventy-five (4,875) C Ordinary Shares, four hundred ninety (490) new D Ordinary Shares and ten (10) new E Ordinary Shares having a nominal value of one Penny (GBP 0.01) each.

3) Decision to amend the article 5 of the articles of association of the Company.

4) Miscellaneous.

The appearing parties, represented as stated above, representing the entire share capital, take the following resolutions:

First resolution

The extraordinary general meeting decides to accept the following persons as new shareholders of the Company in accordance with the article 189 of the law on commercial companies of 10 August 1915, as amended:

1) Scott Alan Drewell, born in Orsett, United Kingdom, on 19 July 1977, residing at 2 Carna Court, 145a Kew Road, Richmond, TW9 2PN, United Kingdom;

2) Ashok Pankhania, born in Nairobi, Kenya, on 22 July 1962, residing at 47 Kenilworth Road, Ashford, Middlesex, TW15 3 EP, United Kingdom;

3) Omar Choudhary, born in Liverpool, United Kingdom, on 13 January 1985, residing at 17 Moran Drive, Great Sankey, Warrington, WA5 8AN, United Kingdom;

4) Jason Johnathan Fitzgerald, born in Bromley, United Kingdom, on 1 June 1974, residing at 15 The Poplars, Cheshunt, Hertfordshire, EN7 6AR, United Kingdom;

5) David Scotcher, born in Heathfield, United Kingdom, on 27 February 1966, residing at 88 Paddock Way, Waterside Park, Hinckley, Leicestershire, LE10 0FJ, United Kingdom;

6) Ian Philip Haycock, born in Birmingham, United Kingdom, on 17 May 1966, residing at 49 Forest Hill Road, Sheldon, Birmingham, B26 3TA, United Kingdom;

7) Emmet Michael Cummins, born in Cork, Ireland, on 16 April 1975, residing at 34 Old Oak Drive, Silverstone, Towcester, Northamptonshire, NN12 8DN, United Kingdom;

8) Terence Robert Markham, born in Harare, Zimbabwe, on 15 July 1986, residing at 24 Shepherds House Lane, Earley, Reading, Berkshire, RG6 1AD, United Kingdom;

9) David Robert Ellis, born in Camberley, United Kingdom, on 14 October 1981, residing at 8 Krooner Road, Camberley, Surrey, GU15 2QP, United Kingdom;

10) George Byron Ross, born in Reading, United Kingdom, on 24 June 1967, residing at Hill View, 128 Rectory Road, Farnborough, Hampshire, GU14 7HT, United Kingdom.

Second resolution

The extraordinary general meeting decides to increase the Company's share capital from its current amount of six hundred forty-six thousand four hundred seventy-six Pounds Sterling and eighty-three Pence (GBP 646,476.83) up to six hundred forty-six thousand five hundred thirty Pounds Sterling and fifty-eight Pence (GBP 646,530.58) through the issue of four thousand eight hundred seventy-five (4,875) C Ordinary Shares, four hundred ninety (490) new D Ordinary Shares and ten (10) new E Ordinary Shares having a nominal value of one Penny (GBP 0.01) each.

The four thousand eight hundred seventy-five (4,875) C Ordinary Shares, four hundred ninety (490) new D Ordinary Shares and ten (10) new E Ordinary Shares have been subscribed as follows:

- four thousand eight hundred seventy-five (4,875) C Ordinary Shares have been subscribed and fully paid up by Mr. James Crichton, aforementioned, for a price of seven thousand one hundred sixty-one Pounds Sterling and thirty-six Pence (GBP 7,161.36);
- forty-nine (49) D Ordinary Shares and one (1) E Ordinary Share have been subscribed and fully paid up by Mr. Scott Alan Drewell, aforementioned, for a price of fifty Pence (GBP 0.5);
- forty-nine (49) D Ordinary Shares and one (1) E Ordinary Share have been subscribed and fully paid up by Mr. Ashok Pankhania, aforementioned, for a price of fifty Pence (GBP 0.5);
- forty-nine (49) D Ordinary Shares and one (1) E Ordinary Share have been subscribed and fully paid up by Mr. Omar Choudhary, aforementioned, for a price of fifty Pence (GBP 0.5);
- forty-nine (49) D Ordinary Shares and one (1) E Ordinary Share have been subscribed and fully paid up by Mr. Jason Johnathan Fitzgerald, aforementioned, for a price of fifty Pence (GBP 0.5);
- forty-nine (49) D Ordinary Shares and one (1) E Ordinary Share have been subscribed and fully paid up by Mr. David Scotcher, aforementioned, for a price of fifty Pence (GBP 0.5);
- forty-nine (49) D Ordinary Shares and one (1) E Ordinary Share have been subscribed and fully paid up by Mr. Ian Philip Haycock, aforementioned, for a price of fifty Pence (GBP 0.5);
- forty-nine (49) D Ordinary Shares and one (1) E Ordinary Share have been subscribed and fully paid up by Mr. Emmet Michael Cummins, aforementioned, for a price of fifty Pence (GBP 0.5);
- forty-nine (49) D Ordinary Shares and one (1) E Ordinary Share have been subscribed and fully paid up by Mr. Terence Robert Markham, aforementioned, for a price of fifty Pence (GBP 0.5);
- forty-nine (49) D Ordinary Shares and one (1) E Ordinary Share have been subscribed and fully paid up by Mr. David Robert Ellis, aforementioned, for a price of fifty Pence (GBP 0.5); and
- forty-nine (49) D Ordinary Shares and one (1) E Ordinary Share have been subscribed and fully paid up by Mr. George Byron Ross, aforementioned, for a price of fifty Pence (GBP 0.5).

Of the total subscription price of seven thousand one hundred sixty-one Pounds Sterling and thirty-six Pence (GBP 7,161.36) for the newly issued C Ordinary Shares, forty-eight Pounds Sterling and seventy-five Pence (GBP 48.75) shall be allocated to the share capital of the Company and seven thousand one hundred twelve Pounds Sterling and sixty-one Pence (GBP 7,112.61) shall be allocated to the share premium account. The C Ordinary Shares so subscribed have been fully paid-up by a contribution in cash, so that the amount of seven thousand one hundred sixty-one Pounds Sterling and thirty-six Pence (GBP 7,161.36) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

The total subscription price for the newly issued D Ordinary Shares and the E Ordinary Shares is paid up by incorporation of five Pounds Sterling (GBP 5) of the share premium in the share capital of the Company. Evidence of the existence of the sufficient reserves has been produced to the notary through an interim balance sheet.

As a consequence, Mr. Scott Alan Drewell, Mr. Ashok Pankhania, Mr. Omar Choudhary, Mr. Jason Johnathan Fitzgerald, Mr. David Scotcher, Mr. Ian Philip Haycock, Mr. Emmet Michael Cummins, Mr. Terence Robert Markham, Mr. David Robert Ellis and Mr. George Byron Ross, prenamed, represented by Ms. Alina Navarro Melendo, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal, participate in the extraordinary general meeting of the Company and will vote on the following resolutions.

The said proxies, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Third resolution

As a consequence of the above resolution, the extraordinary general meeting decides to amend article 5 of the articles of association of the Company to read as follows:

“ **Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's share capital is set at six hundred forty-six thousand five hundred thirty Pounds Sterling and fifty-eight Pence (GBP 646.530.58) represented by one million two hundred thirty-nine thousand fifty-one (1,239,051) A Ordinary Shares, five thousand five hundred eighty-five (5,585) A1 Ordinary Shares, sixty-three million six hundred eighty-four thousand six (63,199,275) Preference Shares, fifty-five thousand forty-three (45,150) B Ordinary Shares, one hundred sixty-two thousand four hundred ninety-seven (162,497) C Ordinary Shares, one thousand four hundred eighty (1,480) D

Ordinary Shares and twenty (20) E Ordinary Shares, having a nominal value of one Penny (GBP 0.01) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.”

Costs and expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to one thousand five hundred Euros (EUR 1,500.-).

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxyholder of the person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le quatorze août.

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

ONT COMPARU:

1) AIF VII Euro Holdings, L.P., un exempted limited partnership existant selon les lois des Îles Caïmans, ayant son siège social à c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Îles Caïmans, représentée par son commandité Apollo Advisors VII (EH), L.P., représentée par son commandité Apollo Advisors VII (EH-GP), Ltd.,

ici représentée par Madame Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

2) AP Jewel Holdings (EH-1), LLC, une limited liability company existant selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, sous le numéro 5301133,

ici représentée par Madame Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

3) AP Jewel Holdings (EH-2), LLC, une limited liability company existant selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, sous le numéro 5301136,

ici représentée par Madame Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

4) AP Jewel Holdings (EH-3), LLC, une limited liability company existant selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, sous le numéro 5301138,

ici représentée par Madame Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

5) AP Jewel Holdings (EH-4), LLC, une limited liability company existant selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, sous le numéro 5301140,

ici représentée par Madame Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

6) AP Jewel Holdings (EH-5), LLC, une limited liability company existant selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, sous le numéro 5301143,

ici représentée par Madame Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

7) AP Jewel Holdings (EH-6), LLC, une limited liability company existant selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, sous le numéro 5301146,

ici représentée par Madame Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

8) AP Jewel Holdings (EH-7), LLC, une limited liability company existant selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, sous le numéro 5301150,

ici représentée par Madame Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

9) AP Jewel Holdings (EH-8), LLC, une limited liability company existant selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, sous le numéro 5301155,

ici représentée par Madame Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

10) AP Jewel Holdings (EH-9), LLC, une limited liability company existant selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, sous le numéro 5301159,

ici représentée par Madame Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

11) AP Jewel Holdings (EH-10), LLC, une limited liability company existant selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, sous le numéro 5369804,

ici représentée par Madame Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

12) AP Jewel Holdings (EH-11), LLC, une limited liability company existant selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, sous le numéro 5590448,

ici représentée par Madame Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

13) AP Jewel Holdings (EH-12), LLC, une limited liability company existant selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, sous le numéro 5590459,

ici représentée par Madame Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

14) Monsieur Thomas J. O'Neill, résidant au 6 Stonehurst Common, Hanover, NH 03755, Etats-Unis,

ici représenté par Madame Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

15) Monsieur Anthony Broderick, résidant au 5 Bridgnorth Road, Stourton, Stourbridge, DY7 6RP, Angleterre,

ici représenté par Madame Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

16) Madame Ruth Benford, résidant au 50 Marigold Lane, Mountsorrel, Loughborough, LE12 7FP, Angleterre,

ici représentée par Madame Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

17) Monsieur Craig Bolton, résidant au 4 Sandmill Mews, Winlaton, Tyne & Wear, NE21 5SF, Angleterre,

ici représenté par Madame Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

18) Monsieur James Crichton, résidant au 67 Northampton Road, Towcester, Northants, NN12 7AH, Angleterre,

ici représenté par Madame Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

19) Kesef Investments LLC, une société à responsabilité limitée existant sous les lois de l'Etat de la Caroline du Nord, ayant son siège social à 3605 Glenwood Avenue, Ste. 500, Raleigh, Wake County, Caroline du Nord 27612,

ici représentée par Madame Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

20) Monsieur Hugh Brian Duffy, résidant au 13 Denbigh Gardens, Richmond, London, TW10 6EN, Angleterre,

ici représentée par Madame Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

21) Monsieur François Le Troquer, résidant au 14 Cygnet House, 188 Kings Road, London SW3 5XR, Angleterre,

ici représenté par Madame Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

22) Duffy Management and Investments Ltd., une private limited liability company existant selon les lois de l'Angleterre et du Pays de Galles, immatriculée auprès du Registrar of Companies for England and Wales sous le numéro 07852968, ayant son siège social 13 Denbigh Gardens, Richmond, London TW10 6EN, Angleterre,

ici représentée par Madame Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

23) Monsieur Anders Romberg, né le 29 juin 1963 à Hel Trefaldiga -Uppsala, Suède, résidant au 44 Brunswick Gardens Flat 1, W8 4AN Royaume-Uni,

ici représenté par Madame Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, et

24) Stichting Jewel HoldCo, une fondation néerlandaise (stichting), constituée selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social au De Boelelaan 7, 1083 HJ Amsterdam, Pays-Bas et immatriculée auprès du Registre de Commerce des Pays-Bas sous le numéro 63760983,

ici représentée par Madame Alina NAVARRO MELENDO, Rechtsanwältin, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par la mandataire des parties comparantes et par le notaire, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

Les parties comparantes sont tous les associés de Jewel HoldCo S.à r.l. (ci-après la «Société»), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 173 021, constituée selon acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 novembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 8, le 2 janvier 2013. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois selon acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 14 août 2015, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire soussigné d'acter que l'ordre du jour est le suivant:

Ordre du jour

1. Approbation de M. Scott Alan Drewell, M. Ashok Pankhania, M. Omar Choudhary, M. Jason Johnathan Fitzgerald, M. David Scotcher, M. Ian Philip Haycock, M. Emmet Michael Cummins, M. Terence Robert Markham, M. David Robert Ellis et M. George Byron Ross en qualité de nouveaux associés de la Société.

2. Décision d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de six cent quarante-six mille quatre cent soixante-seize livres sterling et quatre-vingt-trois pence (GBP 646.476,83) à un montant de six cent quarante-six mille cinq cent trente livres sterling et cinquante-huit pence (GBP 646.530,58) par l'émission de quatre mille huit cent soixante-quinze (4.875) Parts Sociales Ordinaires C, quatre cent quatre-vingt-dix (490) nouvelles Parts Sociales Ordinaires D et dix (10) nouvelles Parts Sociales Ordinaires E ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune.

3. Décision relative à la modification de l'article 5 des statuts de la Société.

4. Divers.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social, prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des associés décide d'accepter les personnes suivantes en qualité de nouveaux associés de la Société en conformité avec l'article 189 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée:

1) Scott Alan Drewell, né le 19 juillet 1977 à Orsett, Royaume-Uni, résidant au 2 Carna Court, 145a Kew Road, Richmond, TW9 2PN, Royaume-Uni;

2) Ashok Pankhania, né le 22 juillet 1962 à Nairobi, Kenya, résidant au 47 Kenilworth Road, Ashford, Middlesex, TW15 3 EP, Royaume-Uni;

3) Omar Choudhary, né le 13 janvier 1985 à Liverpool, Royaume-Uni, résidant au 17 Moran Drive, Great Sankey, Warrington, WA5 8AN, Royaume-Uni;

4) Jason Johnathan Fitzgerald, né le 1 juin 1974 à Bromley, Royaume-Uni, résidant au 15 The Poplars, Cheshunt, Hertfordshire, EN7 6AR, Royaume-Uni;

5) David Scotcher, né le 27 février 1966 à Heathfield, Royaume-Uni, résidant au 88 Paddock Way, Waterside Park, Hinckley, Leicestershire, LE10 0FJ, Royaume-Uni;

6) Ian Philip Haycock, né le 17 mai 1966 à Birmingham, Royaume-Uni, résidant au 49 Forest Hill Road, Sheldon, Birmingham, B26 3TA, Royaume-Uni;

7) Emmet Michael Cummins, né le 16 avril 1975 à Cork, Irlande, résidant au 34 Old Oak Drive, Silverstone, Towcester, Northamptonshire, NN12 8DN, Royaume-Uni;

8) Terence Robert Markham, né le 15 juillet 1986 à Harare, Zimbabwe, résidant au 24 Shepherds House Lane, Earley, Reading, Berkshire, RG6 1AD, Royaume-Uni;

9) David Robert Ellis, né le 14 octobre 1981 à Camberley, Royaume-Uni, résidant au 8 Krooner Road, Camberley, Surrey, GU15 2QP, Royaume-Uni;

10) George Byron Ross, né le 24 juin 1967 à Reading, Royaume-Uni, résidant au Hill View, 128 Rectory Road, Farnborough, Hampshire, GU14 7HT, Royaume-Uni.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des associés décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de six cent quarante-six mille quatre cent soixante-seize livres sterling et quatre-vingt-trois pence (GBP 646.476,83) à un montant de six cent quarante-six mille cinq cent trente livres sterling et cinquante-huit pence (GBP 646.530,58) par l'émission de quatre mille huit cent soixante-quinze (4.875) Parts Sociales Ordinaires C, quatre cent quatre-vingt-dix (490) nouvelles Parts Sociales Ordinaires D et dix (10) nouvelles Parts Sociales Ordinaires E ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune.

Les quatre mille huit cent soixante-quinze (4.875) Parts Sociales Ordinaires C, quatre cent quatre-vingt-dix (490) nouvelles Parts Sociales Ordinaires D et dix (10) nouvelles Parts Sociales Ordinaires E ont été souscrites comme suit:

- quatre mille huit cent soixante-quinze (4.875) Parts Sociales Ordinaires C ont été souscrites et intégralement libérées par Monsieur James Crichton, susmentionné, pour un prix de sept mille cent soixante et une livres sterling et trente-six pence (GBP 7.161,36);

- quarante-neuf (49) Parts Sociales Ordinaires D et une (1) Part Sociale Ordinaire E ont été souscrites et intégralement libérées par Monsieur Scott Alan Drewell, susmentionné, pour un prix de cinquante pence (GBP 0,5);

- quarante-neuf (49) Parts Sociales Ordinaires D et une (1) Part Sociale Ordinaire E ont été souscrites et intégralement libérées par Monsieur Ashok Pankhania, susmentionné, pour un prix de cinquante pence (GBP 0,5);

- quarante-neuf (49) Parts Sociales Ordinaires D et une (1) Part Sociale Ordinaire E ont été souscrites et intégralement libérées par Monsieur Omar Choudhary, susmentionné, pour un prix de cinquante pence (GBP 0,5);

- quarante-neuf (49) Parts Sociales Ordinaires D et une (1) Part Sociale Ordinaire E ont été souscrites et intégralement libérées par Monsieur Jason Johnathan Fitzgerald, susmentionné, pour un prix de cinquante pence (GBP 0,5);

- quarante-neuf (49) Parts Sociales Ordinaires D et une (1) Part Sociale Ordinaire E ont été souscrites et intégralement libérées par Monsieur David Scotcher, susmentionné, pour un prix de cinquante pence (GBP 0,5);

- quarante-neuf (49) Parts Sociales Ordinaires D et une (1) Part Sociale Ordinaire E ont été souscrites et intégralement libérées par Monsieur Ian Philip Haycock, susmentionné, pour un prix de cinquante pence (GBP 0,5);

- quarante-neuf (49) Parts Sociales Ordinaires D et une (1) Part Sociale Ordinaire E ont été souscrites et intégralement libérées par Monsieur Emmet Michael Cummins, susmentionné, pour un prix de cinquante pence (GBP 0,5);

- quarante-neuf (49) Parts Sociales Ordinaires D et une (1) Part Sociale Ordinaire E ont été souscrites et intégralement libérées par Monsieur Terence Robert Markham, susmentionné, pour un prix de cinquante pence (GBP 0,5);

- quarante-neuf (49) Parts Sociales Ordinaires D et une (1) Part Sociale Ordinaire E ont été souscrites et intégralement libérées par Monsieur David Robert Ellis, susmentionné, pour un prix de cinquante pence (GBP 0,5); et

- quarante-neuf (49) Parts Sociales Ordinaires D et une (1) Part Sociale Ordinaire E ont été souscrites et intégralement libérées par Monsieur George Byron Ross, susmentionné, pour un prix de cinquante pence (GBP 0,5).

Du prix de souscription total de sept mille cent soixante et une livres sterling et trente-six pence (GBP 7.161,36) pour les Parts Sociales Ordinaires C nouvellement émises, quarante-huit livres sterling et soixante-quinze pence (GBP 48,75) seront affectés au capital social et sept mille cent douze livres sterling et soixante et un pence (GBP 7.112,61) seront affectés à la prime d'émission. Les Parts Sociales Ordinaires C ainsi souscrites ont été entièrement libérées par voie d'apport en numéraire, de sorte que le montant de sept mille cent soixante et une livres sterling et trente-six pence (GBP 7.161,36) est dès à présent à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Le prix de souscription total pour les Parts Sociales Ordinaires D et les Parts Sociales Ordinaires E nouvellement émises est payé par l'incorporation de cinq livres sterling (GBP 5) de la prime d'émission au capital social de la Société. La preuve de l'existence de réserves suffisantes a été produite au notaire par un bilan intérimaire.

Par la suite, Monsieur Scott Alan Drewell, Monsieur Ashok Pankhania, Monsieur Omar Choudhary, Monsieur Jason Johnathan Fitzgerald, Monsieur David Scotcher, Monsieur Ian Philip Haycock, Monsieur Emmet Michael Cummins, M. Terence Robert Markham, Monsieur David Robert Ellis et Monsieur George Byron Ross, prénommés, représentés par Madame Alina Navarro Melendo, Rechtsanwältin, résidant à Luxembourg, en vertu de procurations sous seing privé, participent à l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société et voteront sur les résolutions suivantes.

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et par le notaire, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

Troisième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale extraordinaire des associés décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société, qui sera désormais rédigé comme suit:

« **Art. 5. Capital.**

5.1 Le capital social de la Société est fixé à six cent quarante-six mille cinq cent trente livres sterling et cinquante-huit pence (GBP 646.530,58) représenté par un million deux cent trente-neuf mille cinquante et une (1.239.051) Parts Sociales Ordinaires A, cinq mille cinq cent quatre-vingt-cinq (5.585) Parts Sociales Ordinaires A1, soixante-trois millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent soixante-quinze (63.199.275) Parts Sociales de Préférence, quarante-cinq mille cent cinquante (45.150) Parts Sociales Ordinaires B, cent soixante-deux mille quatre cent quatre-vingt-dix-sept (162.497) Parts Sociales Ordinaires C, mille quatre cent quatre-vingt (1.480) Parts Sociales Ordinaires D et vingt (20) Parts Sociales Ordinaires E ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune, intégralement souscrites et libérées.

5.2. Le capital social pourra être augmenté ou réduit une ou plusieurs fois par une décision de l'associé unique ou des associés prise dans les conditions requises pour une modification des présents Statuts.»

Frais et dépenses

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges de toute nature qui incombe à la Société en raison de cet acte est évalué à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; à la demande des mêmes parties comparantes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

L'acte ayant été lu à la mandataire des parties comparantes, connue du notaire instrumentant par nom, prénom, état civil et résidence, ladite mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. NAVARRO MELENDO, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 18 août 2015. 2LAC/2015/18866. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Yvette THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 25 août 2015.

Référence de publication: 2015145437/454.

(150158943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2015.

Wilink Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8310 Capellen, 56, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 70.676.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015144527/10.

(150157325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2015.

WW*studio, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8365 Hagen, 65, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 196.743.

L'an deux mille quinze, le dix-huit août.

Par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie

L'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée «WW*studio», ayant son siège social à L-8365 Hagen, 65, rue Principale, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 196.743, constituée suivant acte notarié en date du 28 avril 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1700 du 10 juillet 2015 (la «Société»).

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Elodie LENOIR architecte d'intérieur cfai, demeurant à L-2181 Luxembourg, 6, rue G.C.Marshall,

qui désigne comme secrétaire Flora GIBERT, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Laura MANELLI, architecte, demeurant à Hagen.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Décision de dissoudre la Société;
2. Décision de mettre la Société en liquidation;
3. Décharge aux gérants jusqu'à la date de la présente assemblée;
4. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs;
5. Divers.

II.- Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes, les procurations des associés représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément aux articles 141-151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), l'assemblée générale décide de dissoudre la Société et d'entamer la procédure de liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de donner décharge aux gérants de la Société pour l'exécution de leur mandat jusqu'à la date de la présente assemblée.

Troisième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée générale décide de nommer comme liquidateur de la Société, Madame Laura MANNELLI, architecte, née le 23 mars 1980 à Luxembourg, demeurant à L-8365 Hagen, 65, Rue Principale (le «Liquidateur»).

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide que, dans l'exercice de ses fonctions, le Liquidateur disposera des pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis de la Loi.

Le Liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 de la Loi, sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le Liquidateur peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le Liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Le Liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Le Liquidateur pourra distribuer les actifs de la Société aux associés en numéraire ou en nature selon sa volonté en fonction de leur participation au capital.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Lecture faite aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire.

Signé: E. LENOIR, F. GIBERT, L. MANNELLI et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C.1, le 20 août 2015. 1LAC/2015/26741. Reçu soixante-quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): MOLLING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 25 août 2015.

Référence de publication: 2015144533/69.

(150157779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2015.

Grace Lodge Care Operating S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 154.219.

In the year two thousand and fifteen, on the first of July.

Before us Maître Marc LOESCH, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1) Grace Lodge Care Holdings S.à r.l., a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 150.349,

here represented by Maître Stéphanie Weydert, lawyer, professionally residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on 1 July 2015; and

2) REVERA UK HOLDINGS LTD., a private limited liability company incorporated under the laws of the Province of Ontario, having its registered office at 55 Standish Court, 8th Floor, Mississauga, Ontario, L5R 4B2, Canada,

here represented by Maître Frédéric Lemoine, lawyer, professionally residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on June 30, 2015.

The said proxies, initialled ne varietur by the proxyholders of the appearing parties and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are all the shareholders (the "Shareholders"), representing the entire share capital of Grace Lodge Care Operating S.à r.l. (hereinafter the "Company"), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 154.219, incorporated pursuant to a notarial deed on 6 July 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1701 on 20 August 2010. The articles of association were amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on 11 September 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n°3381, on 13 November 2014.

The Shareholders requested the undersigned notary to act that the agenda of the meeting is as follows:

Agenda

1. Full restatement of the articles of association (without amending the corporate purpose of the Company).
2. Appointment of additional managers to the board of managers and allocation of the managers to the categories of managers.

The Shareholders, represented as stated above, took the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolved to fully restate the articles of association of the Company (without amending the corporate purpose of the Company) so that they shall henceforth read as follows:

"A. Name - Purpose - Duration - Registered office

Art. 1. Name - Legal Form. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "Grace Lodge Care Operating S.à r.l." (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by the present articles of association.

Art. 2. Purpose.

2.1 The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

2.2 The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.

2.3 The Company may, except by way of public offering, raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

2.4 The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes.

2.5 An additional purpose of the Company is the indirect acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, including the direct or indirect holding of participations in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

Art. 3. Duration.

3.1 The Company is incorporated for an unlimited period of time.

3.2 It may be dissolved at any time and with or without cause by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

Art. 4. Registered office.

4.1 The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Within the same municipality, the registered office may be transferred by means of a decision of the Board (as defined below). It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board.

4.4 In the event that the Board determines that extraordinary political, economic or social circumstances or natural disasters have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall not affect the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

B. Share capital - Shares**Art. 5. Share Capital.**

5.1 The Company's share capital is set at twenty thousand British pounds (GBP 20,000.-), represented by two hundred (200) shares with a nominal value of one hundred British Pounds (GBP 100.-) each.

5.2 The Company's share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.3 The Company may redeem its own shares.

Art. 6. Shares.

6.1 The Company's share capital is divided into shares, each of them having the same nominal value.

6.2 The shares of the Company are in registered form.

6.3 The Company may have one or several shareholders, with a maximum of forty (40) shareholders.

6.4 Death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency or any other similar event regarding any of the shareholders shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 7. Register of shares - Transfer of shares.

7.1 A register of shares shall be kept at the registered office of the Company, where it shall be available for inspection by any shareholder. This register shall contain all the information required by the Law. Certificates of such registration may be issued upon request and at the expense of the relevant shareholder.

7.2 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until such representative has been appointed.

7.3 The shares are freely transferable among shareholders.

7.4 Inter vivos, the shares may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the shareholders at a majority of three quarters of the share capital.

7.5 The shareholders shall observe any limitation on transfers which might by virtue of any shareholders' agreement entered into from time to time be binding upon them (a "Shareholders' Agreement") and observe the detailed procedure in relation to such limitations as described in such Shareholders' Agreement.

7.6 Any transfer of shares shall become effective towards the Company and third parties through the notification of the transfer to, or upon the acceptance of the transfer by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

C. Decisions of the shareholders**Art. 8. Collective decisions of the shareholders.**

8.1 The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by the Law and by these articles of association.

8.2 Each shareholder may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns.

8.3 In case and as long as the Company has not more than twenty-five (25) shareholders, collective decisions otherwise conferred on the general meeting of shareholders may be validly taken by means of written resolutions. In such case, each shareholder shall receive the text of the resolutions or decisions to be taken expressly worded and shall cast his vote in writing.

8.4 In the case of a sole shareholder, such shareholder shall exercise the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the Law and by these articles of association. In such case, any reference made herein to the "general meeting of shareholders" shall be construed as a reference to the sole shareholder, depending on the context and as applicable, and powers conferred upon the general meeting of shareholders shall be exercised by the sole shareholder.

Art. 9. General meetings of shareholders. In case the Company has more than twenty-five (25) shareholders, at least one general meeting of shareholders shall be held within six (6) months of the end of each financial year in Luxembourg at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the convening notice of such meeting. Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of meeting. If all of the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and have waived any convening requirement, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 10. Quorum and vote.

10.1 Each shareholder is entitled to as many votes as he holds shares.

10.2 Shareholder meetings shall not be quorate unless all the Shareholders are present or represented.

Art. 11. Change of nationality. The shareholders may change the nationality of the Company only by unanimous consent.

Art. 12. Amendments of the articles of association. Any amendment of the articles of association requires the approval of all the shareholders of the Company.

D. Management

Art. 13. Powers of the sole manager - Composition and powers of the Board.

13.1 The Company shall be managed by five (5) managers. If the Company has several managers, the managers form a board of managers (the "Board") and there shall be two (2) categories of managers, namely class A managers and class B managers. Each category of managers shall be subdivided into two (2) subcategories of managers, namely class A 1 managers, class A 2 managers, class B 1 managers and class B 2 managers.

13.2 The Board shall be composed of two (2) class A managers and three (3) class B managers appointed by the general meeting of shareholders.

13.3 The class A managers shall not be resident in the Grand Duchy of Luxembourg and the class B managers shall be residing in the Grand Duchy of Luxembourg.

13.4 If the Company is managed by one manager, to the extent applicable and where the term "sole manager" is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the "Board" used in these articles of association is to be construed as a reference to the "sole manager".

13.5 The Board is vested with the broadest powers to act in the name of the Company and to take any actions necessary or useful to fulfil the Company's corporate purpose, with the exception of the powers reserved by the Law or by these articles of association to the general meeting of shareholders.

Art. 14. Appointment, removal and term of office of managers.

14.1 The manager(s) shall be appointed by the general meeting of shareholders which shall determine their remuneration and term of office. The shareholder holding seventy-five percent (75%) of the shares of the Company (the "Majority Shareholder") shall have the exclusive right to propose for appointment a list of candidates for the position of one (1) class A 1 manager and two (2) class B 1 managers. The shareholder holding twenty-five percent (25%) of the shares of the Company (the "Minority Shareholder") shall have the exclusive right to propose for appointment a list of candidates for the position of one (1) class A 2 manager and one (1) class B 2 manager.

14.2 Save and except for Luxembourg resident managers, who shall be paid such fees as agreed by all the shareholders of the Company, no fees, salaries, commissions or other compensation shall be paid by the Company to the members of the Board solely in respect of their work on the Board and all expenses incurred by a member of the Board shall be borne by the shareholder that proposed such member for appointment.

14.3 The general meeting of shareholders may at any time and from time to time remove, with or without cause, and replace one or more members of the Board upon proposal of the shareholder who proposed him/her/them for appointment.

Art. 15. Vacancy in the office of a manager.

15.1 The office of a member of the Board shall be vacated upon the occurrence of any of the following events:

(i) if a receiving order is made against such member or if he/she becomes insolvent or is the subject of any bankruptcy, insolvency or other proceedings for the benefit of the creditors of such member;

(ii) if an order is made declaring such member to be a mentally incompetent person or incapable of managing his/her affairs;

(iii) if such member shall be removed from office by the general meeting of shareholders upon proposal of the shareholder that proposed him/her for appointment;

(iv) if, by notice in writing to the Company, he/she resigns his/her office and such resignation, if not effective immediately, becomes effective in accordance with its terms; or

(v) if the shareholder that proposed such member ceases to be a shareholder of the Company.

15.2 Any vacancy in the Board shall be filled by the shareholders' meeting upon proposal of the shareholder that proposed for appointment the former member of the Board whose loss of office created the vacancy (or if the vacancy is pursuant to Article 15.1 (v), then by the successor of such former shareholder) within ten (10) calendar days of the creation of the vacancy.

15.3 In case the vacancy occurs in the office of the Company's sole manager, such vacancy must be filled without undue delay by the general meeting of shareholders.

Art. 16. Convening meetings of the Board.

16.1 Meetings of the Board will be held no less frequently than semiannually at such location in Luxembourg as all the members of the Board may agree. Meetings of the Board may also be called at any time upon the request of any member of the Board in the manner prescribed by Article 16.2 hereof.

16.2 The chairman of the Board shall send written reminder notices of the time and place of every meeting of the Board (including an agenda and relevant background materials) to each member of the Board, not less than ten (10) calendar days before the time when the meeting is to be held. In the case of an emergency or in the case of a meeting (other than a semi-annual meeting called pursuant to Article 16.1), any member of the Board may give notice of a meeting of the Board in the manner provided herein to each other member of the Board, not less than seventy-two (72) hours (including Saturdays, Sundays and other statutory holidays) before the time of such meeting. Each notice of meeting of the Board shall be accompanied by all materials and documents which may be reasonably necessary to permit the members of the Board to consider properly the matters on the agenda. No notice of a meeting shall be necessary if all members of the Board are present and consent to the transaction of the specific item or items of business on the agenda for such meeting, or if those absent waive notice of the meeting by appointing another member of the Board as their proxy and signify their consent to the transaction of the business on the agenda for such meeting.

Art. 17. Conduct of meetings of the Board.

17.1 A chairman and a secretary of the Board shall be elected by the Board from amongst the class B 1 managers for a term of one (1) year. The chairman shall chair the meetings of the Board at which he/she is present. In the absence of the chair, the members of the Board shall choose one of their members to be chair of such meeting. The secretary shall ensure the minutes of the meetings are distributed to all members of the Board as soon as practicable after each meeting and that the required reminder notices and other notices are sent to the members of the Board. In the absence of the secretary, the members of the Board shall choose one of their members to be secretary.

17.2 Any manager may act at any meeting of the Board by appointing another manager as his proxy either in writing, or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. A manager may represent one or more but not all of the other managers.

17.3 Meetings of the Board may also be held by conference-call or video conference or by any other means of communication, allowing all persons participating at such meeting to hear one another and to speak to each other on a continuous basis and allowing an effective participation in the meeting. Participation in a meeting by these means is equivalent to participation in person at such meeting and the meeting is deemed to be held at the registered office of the Company.

17.4 The Board may deliberate or act validly only if all the class A managers and a majority of the class B managers are present or represented at a meeting of the Board. If no such quorum is present within one (1) hour following the time at which the meeting is to take place, the meeting shall stand adjourned to the same day in the immediately following week or, if that day is not a Business Day, the next following Business Day. No business shall be conducted at any meeting of the Board unless a quorum is present within one (1) hour of the beginning of the meeting and at the time when there is to be voting on any business. If a quorum is not present at a meeting of the Board that time then the meeting must be declared invalid and no decisions of the Board may be taken at the meeting.

17.5 Each member of the Board shall have one (1) vote and the chairman shall not have a casting vote.

17.6 The following decisions (the "Material Decisions") involving the Company or its direct or indirect subsidiaries or any of its subsidiary undertakings or any relevant agreements listed and defined as such in any Shareholders' Agreement existing from time to time (the "Relevant Agreements") or any properties or sites acquired or to be acquired by the Company and/or any of its direct or indirect subsidiaries (the "Properties") shall be taken by unanimous consent of all the members of the Board or, where a decision of the shareholders is required under mandatory law provisions, by unanimous consent of all the shareholders of the Company:

(a) the sale of all or substantially all of the assets of the Company and/or any direct or indirect subsidiary of the Company (the "Subsidiary") (the "Gracewell Group");

(b) the acquisition or development of any asset (in excess of one hundred sixty-five thousand British Pound (GBP 165,000) in the aggregate and to the extent acquired outside of the ordinary course of business), facility, site or property;

(c) any deviation of more than the greater of sixty-six thousand British Pounds (GBP 66,000) and five percent (5 %) of any line item or in the aggregate of any operating or development budgets, annual operating or capital expenditure budgets of the Company and/or any member of the Gracewell Group or otherwise with respect to the Properties;

(d) entry into any agreements for the operation and management of any of the Properties or facilities (other than those that are in the form of existing management agreements);

(e) incurring financial indebtedness from any Person, other than (i) financial indebtedness incurred by one member of the Gracewell Group from another member of the Gracewell Group and (ii) under any relevant loan agreement listed in any Shareholders' Agreement existing from time to time (a "Loan Agreement");

(f) providing a guarantee for the obligations of any Person, other than a guarantee in respect of the obligations of another member of the Gracewell Group;

(g) entry into contracts or arrangements with the Majority Shareholder or the Minority Shareholder or their respective affiliates (except as otherwise permitted by clause (d), (e) or (f) above);

(h) direct and indirect sale, transfer, assignment, issuance, disposition, grant of any rights in or over or encumbering of, or agreement to sell, transfer, assign, issue, dispose of or encumber (a "Disposition"), any of the shares of the Company and/or any of its direct or indirect subsidiaries and/or of any relevant loan agreement listed in any Shareholders' Agreement existing from time to time and/or any interest therein or derived from them (subject to Dispositions as permitted herein);

(i) an event of insolvency or engaging in any corporate restructurings or recapitalizations or liquidation or rationalisation of any part of the Gracewell Group structure;

(j) any additional capital calls other than those provided for in any Shareholders' Agreement with respect to the Company in force from time to time;

(k) entry into material leases or agreements or arrangements involving in excess of one hundred sixty-five thousand British Pounds (GBP 165,000) annually or one hundred sixty-five thousand British Pounds (GBP 165,000) in the aggregate (except as otherwise permitted by clause (d) and (f) above);

(l) setting reserves;

(m) declaring or making interim dividends or distributions;

(n) appointing or removing managers or officers other than as provided in Articles 14 and 15 of these articles of association;

(o) making payments to officers or managers;

(p) any capital raising (debt or equity) except as otherwise permitted by paragraphs (e) or (v) of this Article;

(q) approval of any business plans, budgets (including operating, capital expenditure and development) and entry into material amendments to such business plans or budgets;

(r) any material amendments or variations or any payments in excess of one hundred sixty-five thousand British Pounds (GBP 165,000) (aggregated for related items) relating to (i) the Relevant Agreements, (ii) any share purchase agreement entered into by the Company in respect of care homes on sites to be identified (a "Future Pipeline Site") and/or any share purchase agreements for the acquisition of specified care homes (the "Existing Pipeline Sites") and listed in any Shareholders' Agreement (the "SPAs" and individually referred to as the "SPA"), (iii) any loan agreements referred to and designated as such in any Shareholders' Agreement (the "Loan Agreements"), (iv) lease agreements between a sister company of the Company and the Company and their respective direct or indirect subsidiaries and listed in any Shareholders' Agreement (the "Lease Agreements"), (v) any loan agreements entered into by an entity affiliated with the Majority Shareholder (as lender) in order to finance the Existing Pipeline Sites or the Future Pipeline Sites (the "Devco Development Loan Agreements" and the loan granted pursuant thereto being referred to as a "Devco Development Loan"), or (vi) the Transaction Security (as the term is defined in each Devco Development Loan Agreement) (other than any amendments or variations which: (1) are made pursuant to the terms of any written authority granted to the Board by all the shareholders; and/or (2) do not, directly or indirectly, adversely affect the rights of any member of the Gracewell Group or the Minority Shareholder thereunder or are, in the opinion of an indirect shareholder of the Majority Shareholder (acting reasonably), administrative in nature);

(s) the transfer, pursuant to the relevant loan agreement made or to be made between the Company (as lender) and an entity affiliated with the Majority Shareholder (as borrower) in order to finance the relevant Devco Development Loan (a "Propco Development Loan Agreement"), of any asset over which security has been granted in respect of a Devco Development Loan or the giving of any instruction to be given by the Company to an entity affiliated with the Majority Shareholder under a Propco Development Loan Agreement in relation to such an entity affiliated with the Majority Shareholder exercising (or refraining from exercising) any of its rights or discretions under a Devco Development Loan Agreement (including, without limitation, any right to enforce any security granted in connection with that Devco Development Loan Agreement);

(t) any transfer, assignment or revocation of any material rights, material benefits or material obligations under the Relevant Agreements, the SPAs, the Loan Agreements, the Lease Agreements, the Devco Development Loan Agreement or the Transaction Security (as the term is defined in each Devco Development Loan Agreement);

(u) permitting the registration of any person as a shareholder of any member of the Gracewell Group other than as expressly permitted by any Shareholders' Agreement (except as approved under paragraph (p) of this Article);

(v) increasing the amount of the issued share capital, granting any option or other interest (in the form of convertible securities or in any other form) over or in any member of the Gracewell Group's share capital, redeeming or purchasing any of the Gracewell Group's own shares or effecting any other reorganisation of the Gracewell Group share capital; and

(w) any other decision designated, from time to time, by an indirect shareholder of the Majority Shareholder and the Minority Shareholder jointly as a "Material Decision",

provided that no decision shall be a "Material Decision" for the purposes of this Article:

(i) if and to the extent that the matter has specifically been approved as part of an annual business plan prepared by the Board or budget or is to the extent it entails performance of contractual obligations under the terms of a Loan Agreement, Relevant Agreement or a transaction document listed and defined as such in any Shareholders' Agreement (a "Transaction Document");

(ii) in respect of a relevant site (as such term may be defined in any Shareholders' Agreement, a "Relevant Site"), including in relation to the Propco Development Loan Agreement, Devco Development Loan Agreement and SPA for that Relevant Site;

(iii) in respect of a rejected site (as such term may be defined in any Shareholders' Agreement, a "Rejected Site"); or

(iv) any payment, repayment, cancellation of any repayment obligation or commitment in respect of financial indebtedness or set off made or deemed to be made under any Transaction Document following any payment pursuant to any Shareholders' Agreement.

17.7 The following decisions in connection with any member of the Gracewell Group in relation to the following (which, for the avoidance of doubt, shall not constitute a Material Decision) shall be taken by a majority of the members of the Board, including the vote of at least one (1) manager appointed upon proposal by the Majority Shareholder and one (1) manager appointed upon proposal by the Minority Shareholder or, where a shareholders' decision is required under mandatory law provisions, by unanimous consent of all the shareholders of the Company:

(i) except where it qualifies as a Material Decision, altering in any respect the constitutional documents of any member of the Gracewell Group or the rights attaching to any of the shares or securities of any member of the Gracewell Group.

(ii) changing the auditors or the financial year end;

(iii) amalgamating or merging any company which is not a direct or indirect subsidiary of a member of the Gracewell Group;

(iv) making or permitting to be made any material change in the accounting policies and principles in the preparation of financial statements (audited or otherwise) and management accounts except as may be required to ensure compliance with Luxembourg law;

(v) altering the name or registered office;

(vi) adopting or amending any budget or management accounts in respect of any financial year or project;

(vii) changing the nature of the business or commencing any new business;

(viii) establishing or amending any profit-sharing, share option, bonus or other incentive scheme of any nature for managers or senior employees;

(ix) establishing or amending any pension scheme or granting any pension rights to any manager, officer, employee, former manager, officer or senior employee, or any member of any such person's family;

(x) entry into any agreements or arrangements outside the ordinary course of business, in each case to the extent the value of such agreement or arrangement would reasonably be expected to be in excess of one hundred sixty-five thousand British Pound (GBP 165,000);

(xi) applying for the direct or indirect listing or trading of any shares or debt securities of any member of the Gracewell Group on any stock exchange or market;

(xii) passing any resolution for any member of the Gracewell Group's winding up or presenting any petition for their administration (unless such entity has become insolvent);

(xiii) creating or granting any encumbrance over the whole or any part of any business, undertaking or assets or over any shares or securities or agreeing to do so;

(xiv) instituting, settling or compromising any legal proceedings instituted or threatened or submitting to arbitration or alternative dispute resolution any dispute involving the Gracewell Group with a value in excess of sixty-six thousand British Pounds (GBP 66,000) (other than in the ordinary course of collection actions);

(xv) except as contemplated by any operating or development budgets, annual operating or capital expenditure budgets or any annual business plan of the Gracewell Group which has been approved in accordance with the terms of any Shareholders' Agreement existing from time to time, and except with respect to any matter relating to or arising from any tax sharing agreement which may have been entered into by the Company, any dealings, relationships, arrangements or agreements between an indirect shareholder of the Majority Shareholder or any of its affiliates (other than the Gracewell Group) and the Gracewell Group.

17.8 Any other decision of the Board can be made by a majority of the members of the Board provided such decisions are made at a duly convened and quorate meeting of the Board or by way of a written resolution of the Board taken in accordance with Article 17.10 hereof.

17.9 Without any prejudice of the foregoing, any decision to be taken by the members of the Board or the shareholders of the Company under this Article 17 shall be taken in compliance with the decision making process such as described in any Shareholders' Agreement existing from time to time.

17.10 The powers of the Board may only be exercised either by resolution at a meeting at which a quorum in accordance with Article 17.4 of these articles of association is present or by resolution in writing consented to by the signatures of all of the members of the Board. Each manager may express his consent separately, the entirety of the consents evidencing the adoption of the resolutions. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

Art. 18. Minutes of the meeting of the Board; Minutes of the decisions of the sole manager.

18.1 The minutes of any meeting of the Board shall be signed by the chairman, if any or in his absence by the chairman pro tempore, and the secretary (if any), or by any two (2) managers. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, if any, or by any two (2) managers.

18.2 Decisions of the sole manager shall be recorded in minutes which shall be signed by the sole manager. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the sole manager.

Art. 19. Dealing with third parties. The Company shall be bound towards third parties in all circumstances (i) by the joint signature of one (1) class A manager and one (1) class B manager, or (ii) by the joint signatures or the sole signature of any person(s) to whom such signatory power may have been delegated by the Board within the limits of such delegation.

E. Audit and supervision

Art. 20. Auditor(s).

20.1 In case and as long as the Company has more than twenty-five (25) shareholders, the operations of the Company shall be supervised by one or several internal auditors (commissaire(s)). The general meeting of shareholders shall appoint the internal auditor(s) and shall determine their term of office.

20.2 An internal auditor may be removed at any time, without notice and with or without cause by the general meeting of shareholders.

20.3 The internal auditor has an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

20.4 If the shareholders of the Company appoint one or more independent auditors (réviseur(s) d'entreprises agréé(s)) in accordance with article 69 of the law of 19 December 2002 regarding the trade and companies register and the accounting and annual accounts of undertakings, as amended, the institution of internal auditor(s) is suppressed.

20.5 An independent auditor may only be removed by the general meeting of shareholders with cause or with its approval.

F. Financial year- Annual accounts - Allocation of profits - Interim dividends

Art. 21. Financial year. The financial year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall end on the thirty-first of December of the same year.

Art. 22. Annual accounts and allocation of profits.

22.1 At the end of each financial year, the accounts are closed and the Board draws up an inventory of the Company's assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss accounts in accordance with the law.

22.2 Of the annual net profits of the Company, five per cent (5%) at least shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital of the Company.

22.3 Sums contributed to a reserve of the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve if the contributing shareholder agrees to such allocation.

22.4 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.

22.5 Upon recommendation of the Board, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the Company's profits shall be used in accordance with the Law and these articles of association.

22.6 Distributions shall be made to the shareholders in proportion to the number of shares they hold in the Company. Any such distributions shall be made only to the extent approved by the Board in accordance with these articles of association, provided that to the extent that the Board approves any distribution pursuant to Article 22.6 or Article 23 hereof that consists of a consideration of a type or in a form other than cash, the types and forms of such consideration shall be allocated in an equitable manner among the shareholders entitled thereto, in accordance with each shareholder's respective proportions, such that each shareholder shall, except for immaterial variances, receive the same type or form of consideration. The Company shall not make any distribution to the shareholders if, immediately after giving effect to the distribution, all liabilities of the Company other than liabilities to shareholders with respect to their shares of the Company and liabilities for which the recourse of creditors is limited to specified property of the Company, exceed the fair market value (as defined in any Shareholders' Agreement with respect to the Company in force from time to time, the "Fair Market Value") of the property of the Company except that the Fair Market Value thereof that is subject to a liability for which recourse of creditors is limited shall be included therein only to the extent that such Fair Market Value exceeds that liability.

Art. 23. Interim dividends - Share premium and assimilated premiums.

23.1 The Board may decide to pay interim dividends on the basis of interim financial statements prepared by the Board showing that sufficient funds are available for distribution. The amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and distributable reserves, but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve which the Law or these articles of association do not allow to be distributed.

23.2 Any share premium, assimilated premium or other distributable reserve may be freely distributed to the shareholders subject to the provisions of the Law and these articles of association.

G. Liquidation

Art. 24. Liquidation.

24.1 In the event of dissolution of the Company in accordance with article 3.2 of these articles of association, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators who are appointed by the general meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

24.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders in proportion to the number of shares of the Company held by them.

Final clause - Governing law

Art. 25. Governing law. All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Law.

Art. 26. Definitions. Business Day means any day other than a Saturday, Sunday or bank or public holiday in Luxembourg, Toronto, London or New York.

Person means and includes individuals, corporations, limited partnerships, general partnerships, joint stock companies or associations, joint ventures, associations, consortiums, companies, trusts, banks, trust companies, governments, regulatory authorities, governmental departments, agencies, commissions, boards, tribunals or courts, or other entities.”

Second resolution

The Shareholders resolved to appoint the following additional managers to the board of managers for an unlimited term:

- Mr. Thomas Gordon Wellner born on 4 March 1965 in Charlottetown, Prince Edward Island, Canada, residing at 3 Saint Edmund's Drive, Toronto Ontario M4N 2P6, Canada; and
- Mrs. Marie-Anne van den Berg, born on 14 August 1961 in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, residing at 13, rue Duerenthal, L-8294 Keispelt, Grand Duchy of Luxembourg.

The Shareholders resolved to assign the managers of the Company as follows to the different classes of managers:

- Mr Jeffrey A. Miller, class A1 manager of the Company;
- Mr Tony Whiteman, class B1 manager of the Company;
- Mr Andrew Hudson, class B1 manager of the Company;
- Mr. Thomas Gordon Wellner, class A2 manager of the Company; and
- Mrs. Marie-Anne van den Berg, class B2 manager of the Company.

Costs and Expenses

The costs, expenses, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at one thousand five hundred euro (EUR 1,500).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholders of the appearing parties, this deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same proxyholders and in case of divergence between the English and the French texts, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholders of the appearing parties, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholders signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française de ce qui précède.

L'an deux mille quinze, le premier juillet.

Par devant nous, Maître Marc LOESCH, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

1) Grace Lodge Care Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 150.349,

dûment représentée par Maître Stéphanie Weydert, avocat à la Cour, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 2015; et

2) REVERA UK HOLDINGS LTD., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois de la province d'Ontario, ayant son siège social au 55 Standish Court, 8th Floor, Mississauga, Ontario, L5R 4B2, Canada, dûment représentée par résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 2015.

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par les mandataires des comparantes et le notaire, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

Lesdites comparantes sont les seuls associés (les «Associés»), représentant l'intégralité du capital social de Grace Lodge Care Operating S.à r.l. (ci-après la «Société»), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 154.219, constituée selon acte notarié en date du 6 juillet 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1701 en date du 20 août 2010. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte passé devant le notaire soussigné, daté du 11 septembre 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 3381, le 13 novembre 2014.

Les Associés ont requis le notaire instrumentant d'acter que l'ordre du jour de la réunion est le suivant:

Ordre du jour

1. Refonte complète des statuts (sans modification de l'objet social de la Société).
2. Nomination de gérants additionnels au conseil de gérance de la Société et affectation des gérants aux différentes catégories de gérants.

Les Associés, représentés comme indiqué ci-dessus, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés ont décidé de faire une refonte complète des statuts de la Société (sans modification de l'objet social de la Société) qui auront désormais la teneur suivante:

«A. Nom - Objet - Durée - Siège social

Art. 1^{er}. Nom - Forme légale. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination «Grace Lodge Care Operating S.à r.l.» (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. Objet.

2.1 La Société a pour objet la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et de toute autre forme de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, de même que le transfert par vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de tout type, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de son portefeuille de participations.

2.2 La Société peut également garantir, accorder des sûretés, accorder des prêts ou assister de toute autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou un droit de quelque nature que ce soit ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

2.3 Excepté par voie d'appel publique à l'épargne, la Société peut lever des fonds en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres ou d'instruments de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.

2.4 La Société peut exercer toute activité de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estime utile pour l'accomplissement de ces objets.

2.5 La Société a, en outre, pour objet l'acquisition et la vente indirectes de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger, y compris la détention de participations directes ou indirectes dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères dont l'objet principal est l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

Art. 3. Durée.

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2 Elle peut être dissoute à tout moment et avec ou sans cause par une décision de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.

Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social peut être transféré au sein de la même commune par décision du Conseil (tel que défini ci-dessous). Il peut être transféré dans toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.3 Des succursales ou bureaux peuvent être créés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision du Conseil.

4.4 Dans l'hypothèse où le Conseil estimerait que des événements exceptionnels d'ordre politique, économique ou social ou des catastrophes naturelles se sont produits ou seraient imminents, de nature à interférer avec l'activité normale de la Société à son siège social, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances exceptionnelles; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à vingt mille livres sterling (GBP 20.000,-), représenté par deux cents (200) parts sociales ayant une valeur nominale de cent livres sterling (GBP 100,-) chacune.

5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des présents statuts.

5.3 La Société peut racheter ses propres parts sociales.

Art. 6. Parts sociales.

6.1 Le capital social de la Société est divisé en parts sociales ayant chacune la même valeur nominale.

6.2 Les parts sociales de la Société sont nominatives.

6.3 La Société peut avoir un ou plusieurs associés, avec un nombre maximal de quarante (40) associés.

6.4 Le décès, la suspension des droits civils, la dissolution, la faillite ou l'insolvabilité ou tout autre événement similaire d'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la Société.

Art. 7. Registre des parts sociales - Transfert des parts sociales.

7.1 Un registre des parts sociales est tenu au siège social de la Société où il est mis à disposition de chaque associé pour consultation. Ce registre contient toutes les informations requises par la Loi. Des certificats d'inscription peuvent être émis sur demande et aux frais de l'associé demandeur.

7.2 La Société ne reconnaît qu'un seul titulaire par part sociale. Les copropriétaires indivis nommeront un représentant unique qui les représentera vis-à-vis de la Société. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits relatifs à cette part sociale, jusqu'à ce qu'un tel représentant ait été désigné.

7.3 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

7.4 Inter vivos, les parts sociales seront uniquement transférables à de nouveaux associés sous réserve qu'une telle cession ait été approuvée par les associés représentant une majorité des trois quarts du capital social.

7.5. Les associés doivent respecter toute restriction aux transferts qui s'impose à eux en vertu, le cas échéant, d'un pacte d'associés pouvant être conclu (un «Pacte d'Associés») et respecter la procédure détaillée décrite par un tel Pacte d'Associés en relation avec ces restrictions.

7.6. Toute cession de parts sociales est opposable à la Société et aux tiers sur notification de la cession à, ou après l'acceptation de la cession par la Société conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code civil.

C. Décisions des associés

Art. 8. Décisions collectives des associés.

8.1 L'assemblée générale des associés est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi et par les présents statuts.

8.2 Chaque associé a la possibilité de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts sociales qu'il détient.

8.3 Dans l'hypothèse où et tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, des décisions collectives qui relèveraient d'ordinaire de la compétence de l'assemblée générale, pourront être valablement adoptées par voie de décisions écrites. Dans une telle hypothèse, chaque associé recevra le texte de ces résolutions ou des décisions à adopter expressément formulées et votera par écrit.

8.4 En cas d'associé unique, cet associé exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés en vertu des dispositions de la section XII de la Loi et des présents statuts. Dans cette hypothèse, toute référence faite à «l'assemblée générale des associés» devra être entendue comme une référence à l'associé unique selon le contexte et le cas échéant et les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés seront exercés par l'associé unique.

Art. 9. Assemblées générales des associés. Dans l'hypothèse où la Société aurait plus de vingt-cinq (25) associés, une assemblée générale des associés devra être tenue au minimum dans les six (6) mois suivant la fin de l'exercice social au Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit tel que précisé dans la convocation à cette assemblée générale. D'autres assemblées générales d'associés pourront être tenues aux lieux et heures indiquées dans les convocations aux assemblées générales correspondantes. Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale des

associés et renoncent aux formalités de convocation, l'assemblée pourra être tenue sans convocation ou publication préalable.

Art. 10. Quorum et vote.

10.1 Chaque associé dispose d'un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il détient.

10.2 Les assemblées des associés ne pourront valablement siéger qu'à la condition que tous les associés soient présents ou représentés.

Art. 11. Changement de nationalité. Les associés ne peuvent changer la nationalité de la Société qu'avec le consentement unanime des associés.

Art. 12. Modification des statuts. Toute modification des statuts requiert l'approbation de l'intégralité des associés de la Société.

D. Gérance

Art. 13. Pouvoirs du gérant unique - Composition et pouvoirs du Conseil.

13.1 La Société est dirigée par cinq (5) gérants. Si la Société a plusieurs gérants, les gérants forment un conseil de gérance (le «Conseil») composé de deux (2) catégories de gérants, à savoir les gérants de catégorie A et les gérants de catégorie B. Chacune de ces catégories de gérants est divisée en deux (2) sous-catégories de gérants, à savoir les gérants de catégorie A 1, les gérants de catégorie A 2, les gérants de catégorie B 1 et les gérants de catégorie B 2.

13.2 Le Conseil est composé de deux (2) gérants de catégorie A et de trois (3) gérants de catégorie B nommés par l'assemblée générale des associés.

13.3 Les gérants de catégorie A ne devront pas résider au Grand-Duché de Luxembourg et les gérants de catégorie B devront résider au Grand-Duché de Luxembourg.

13.4 Lorsque la Société est dirigée par un gérant unique, le cas échéant et lorsque le terme «gérant unique» n'est pas expressément mentionné dans ces statuts, une référence au «Conseil» dans ces statuts devra être entendue comme une référence au «gérant unique».

13.5 Le Conseil est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour prendre toute mesure nécessaire ou utile pour l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception des pouvoirs réservés par la Loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale des associés.

Art. 14. Nomination, révocation et durée du mandat des gérants.

14.1 Le(s) gérant(s) est (sont) nommé(s) par l'assemblée générale des associés qui détermine sa (leur) rémunération et la durée de son (leur) mandat. L'associé détenant soixante-quinze pour cent (75%) des parts sociales de la Société (l'«Associé Majoritaire») bénéficie du droit exclusif de proposer pour nomination un (1) gérant de catégorie A 1 et deux (2) gérants de catégorie B 1 en présentant une liste de candidats à ces fonctions. L'associé détenant vingt-cinq pour cent (25%) des parts sociales de la Société (l'«Associé Minoritaire») bénéficie du droit exclusif de proposer pour nomination un (1) gérant de catégorie A 2 et un (1) gérant de catégorie B 2 en présentant une liste de candidats à ces fonctions.

14.2 Abstraction faite des gérants résidant au Luxembourg dont les frais sont payés tel que convenu par tous les associés de la Société, aucun frais, aucun salaire, aucune commission ou toute autre compensation ne saurait être versé par la Société aux membres du Conseil au titre de leur seule fonction de membre du Conseil et l'intégralité des dépenses encourues par les membres du Conseil sont supportées par les associés qui les ont proposé pour nomination.

14.3. L'assemblée générale des associés peut à tout moment et le cas échéant révoquer, avec ou sans cause, et remplacer un ou plusieurs membres du Conseil sur proposition de l'associé qui a proposé pour nomination ces mêmes membres du Conseil.

Art. 15. Vacance d'un poste de gérant.

15.1 Le poste d'un des membres du Conseil devient vacant en cas de survenance des événements suivants:

(i) si une ordonnance de mise sous séquestre est rendue à l'encontre de ce membre ou s'il devient insolvable ou est sujet à faillite, insolvabilité ou tout autre procédure au bénéfice d'un créancier de ce membre;

(ii) si une ordonnance déclare ce membre incapable de gérer ses affaires du fait de son état mental;

(iii) si ce membre est révoqué de son poste par l'assemblée générale des associés, sur proposition de l'associé qui l'a proposé pour nomination;

(iv) si ce membre démissionne de son poste au moyen d'une notification écrite adressée à la Société; cette démission sera immédiatement effective, sauf indication contraire dans la notification; ou

(v) si l'associé qui a proposé pour nomination ce membre cesse d'être associé de la Société.

15.2. Toute vacance au Conseil est comblée par l'assemblée des associés sur proposition de l'associé qui avait proposé pour nomination l'ancien membre du Conseil dont l'absence a occasionné la vacance (ou si la vacance survient en vertu de l'article 15.1 (v), par le successeur de cet ancien associé) dans les dix (10) jours calendaires à compter de la survenance de la vacance.

15.3 Dans l'hypothèse où la vacance survient alors que la Société est gérée par un gérant unique, cette vacance est comblée sans délai par l'assemblée générale des associés.

Art. 16. Convocation aux réunions du Conseil.

16.1 Les réunions du Conseil sont tenues au minimum semi-annuellement au Luxembourg, à un endroit convenu par tous les membres du Conseil. Les réunions du Conseil peuvent aussi être organisées à tout moment sur demande d'un membre du Conseil, effectuée dans la forme de l'article 16.2 des présentes.

16.2 Le président du Conseil envoie des convocations mentionnant l'heure et le lieu de chaque réunion du Conseil (et incluant un ordre du jour et la documentation pertinente) à chacun des membres du Conseil, au moins dix (10) jours calendaires avant l'heure à laquelle la réunion doit être tenue. En cas d'urgence ou d'une réunion (autre qu'une réunion semi-annuelle tenue conformément à l'article 16.1), tout membre du Conseil peut notifier la tenue de la réunion dans la forme prévue par les présentes à chacun des autres membres du Conseil au minimum soixante-douze (72) heures (comprenant les samedis, dimanches et tous autres jours de congés statutaires) avant l'heure de tenue de la réunion. Toute notification de tenue d'une réunion du Conseil est accompagnée de toutes les informations et documents qui peuvent être raisonnablement nécessaires à la bonne compréhension des éléments de l'ordre du jour par les membres du Conseil. Aucune notification de tenue d'une réunion n'est nécessaire dans le cas où tous les membres du Conseil sont présents et acceptent de procéder à une transaction portant sur un élément spécifique ou sur des éléments relatifs aux affaires de la Société mentionnés à l'ordre du jour de ladite réunion, ou si les absents renoncent aux formalités de convocation en nommant un autre membre du Conseil comme leur représentant et signifient leur acceptation de la transaction portant sur les éléments relatifs aux affaires de la Société à l'ordre du jour.

Art. 17. Conduite des réunions du Conseil.

17.1 Un président et un secrétaire du Conseil sont élus par le Conseil parmi les gérants de catégorie B 1 pour une durée d'un (1) an. Le président assure la présidence des réunions du Conseil auxquelles il est présent. En son absence, les membres du Conseil choisissent un autre membre du Conseil pour présider à une telle réunion. Le secrétaire s'assure que les procès-verbaux des réunions sont distribués à tous les membres du Conseil dès que possible à la suite de chaque réunion et que les convocations requises et les autres notifications sont envoyées aux membres du Conseil. En l'absence du secrétaire, les membres du Conseil choisissent l'un d'entre eux pour assurer cette fonction.

17.2 Tout gérant peut se faire représenter à toute réunion du Conseil en désignant tout autre gérant comme son mandataire par écrit, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une copie du mandat en constituant une preuve suffisante. Un gérant peut représenter un ou plusieurs, mais non l'intégralité des membres du Conseil.

17.3 Les réunions du Conseil peuvent également se tenir par téléconférence ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes y participant de s'entendre et de se parler mutuellement sans discontinuité et garantissant une participation effective à cette réunion. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion et la réunion est réputée s'être tenue au siège social de la Société.

17.4 Le Conseil ne peut délibérer ou agir valablement que si tous les gérants de catégorie A et une majorité des gérants de catégorie B sont présents ou représentés à une réunion du Conseil. Si ce quorum n'est pas atteint une (1) heure après l'heure prévue de tenue de la réunion, la réunion doit être ajournée et reportée à la semaine suivant immédiatement celle-ci ou au jour suivant, si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable, le Jour Ouvrable suivant. Aucune affaire n'est traitée dans le cadre d'une réunion si les membres du Conseil n'étaient pas tous présents dans l'heure suivant l'heure de tenue de la réunion prévue et s'ils ne sont pas tous présents au moment du vote portant sur cette affaire. Si le quorum requis n'est pas atteint lors de la réunion du Conseil, la réunion doit alors être invalidée et aucune décision ne peut être prise par le Conseil au cours de celle-ci.

17.5. Chaque membre du Conseil bénéficie d'une (1) voix et la voix du président n'est pas prépondérante en cas de partage des voix.

17.6 Les décisions suivantes (les «Décisions Significatives») impliquant la Société ou ses filiales directes ou indirectes ou toute entité détenue par ses filiales ou tout contrat correspondant listé et défini comme tel par tout Pacte d'Associés, le cas échéant en vigueur (les «Contrats Pertinents»), ou toute propriété ou sites acquis ou en cours d'acquisition par la Société et/ou toute filiale directe ou indirecte (les «Propriétés») sont prises par consentement unanime de tous les membres du Conseil ou, lorsque la loi exige une décision des associés, par consentement unanime des associés de la Société:

(a) la vente de la totalité ou de la quasi-totalité des actifs de la Société et/ou de toute filiale directe ou indirecte de la Société (la «Filiale») (le «Groupe Gracewell»);

(b) l'acquisition ou le développement de tout actif (d'un montant total supérieur à cent soixante-cinq mille livres sterling (GBP 165.000) et dans la mesure où cette acquisition a lieu hors de la conduite normale des affaires de la Société), ressource, site ou propriété;

(c) toute divergence par rapport aux montants fixés par les budgets opérationnels ou de développement, les budgets annuels d'exploitation ou les budgets d'immobilisations de la Société et/ou toute entité du Groupe Gracewell ou de tout autre élément relatif aux Propriétés, pris par poste ou en totalité, qui est supérieure au plus élevé des deux éléments suivants: soixante-six mille livres sterling (GBP 66.000) et cinq pourcents (5%);

(d) la conclusion de tout contrat portant sur l'exploitation et la gestion d'une Propriété ou d'une ressource (autre que les contrats prenant la forme des contrats de gestion existants);

(e) le fait de supporter l'endettement de toute Personne, autre que (i) l'endettement supporté par une entité du Groupe Gracewell et souscrit auprès d'une autre entité du Groupe Gracewell et (ii) en vertu de tout contrat de prêt listé par tout Pacte d'Associé le cas échéant conclu (le «Contrat de Prêt»);

(f) l'octroi d'une garantie portant sur les obligations de toute Personne, autre qu'une garantie portant sur les obligations d'une autre entité du Groupe Gracewell;

(g) la conclusion de contrats ou d'accords avec l'Associé Majoritaire ou l'Associé Minoritaire ou leurs filiales respectives (exception faite de ce qui est permis par les clauses (e) et (f) ci-dessus);

(h) la vente directe ou indirecte, le transfert, l'affectation, l'émission, la disposition, le fait de conférer un droit portant ou un droit attaché à celle-ci ou de grever celle-ci d'un droit, ou l'accord portant sur la vente, le transfert, l'affectation, l'émission, la disposition ou le grèvement (la «Disposition») de toute part sociale de la Société et/ou de toute filiale directe ou indirecte et/ou de tout contrat de prêt listé par tout Pacte d'Associé le cas échéant conclu et/ou tout intérêt en découlant ou en dérivant (sous réserve des Dispositions permises par les présentes);

(i) un événement d'insolvabilité ou d'engagement dans toute restructuration ou recapitalisation ou liquidation ou rationalisation de toute partie de la structure du Groupe Gracewell;

(j) tout appel additionnel au capital, autre que ceux prévus par un Pacte d'Associés relatif à la Société le cas échéant en vigueur;

(k) la conclusion de baux ou contrats ou accords significatifs impliquant des sommes annuelles supérieures à cent soixante-cinq mille livres sterling (GBP 165.000) ou des sommes totales supérieures à cent soixante-cinq mille livres sterling (GBP 165.000) (exception faite de ce qui est permis en vertu des clauses (d) et (f) ci-dessus);

(l) la mise en réserves;

(m) la déclaration ou la mise en oeuvre de distributions intérimaires (dividendes ou autres distributions);

(n) la nomination ou la révocation de gérants ou de cadres autres que ceux faisant l'objet des dispositions des articles 14 et 15 des présents statuts;

(o) les versements effectués à des cadres ou des gérants;

(p) toute augmentation de capital (par voie de dette ou de capitaux propres), exception faite des augmentations de capital autorisées en vertu des paragraphes (e) ou (v) de cet article;

(q) l'approbation de tout plan d'affaires, budget (y compris les budgets opérationnel, d'immobilisation et de développement) et la conclusion de modifications significatives de ces plans d'affaires ou budgets;

(r) toute modification ou variation significative de plus de cent soixante-cinq mille livres sterling (GBP 165.000) (montant cumulatif pour les éléments pris en compte) portant sur (i) tout Contrat Pertinent, (ii) tout contrat d'achat d'actions conclu par la Société relatif à des établissements de soins établis sur des lieux à définir (un «Futur Site du Réseau») et/ou tout contrat d'achat d'actions relatif à l'acquisition d'établissements de soins spécifiques (les «Sites du Réseau Existants») et listés par tout Pacte d'Associés (les «SPAs» et de manière individuelle, le «SPA»), (iii) tout contrat de prêt auquel il est référé et désigné comme tel par tout Pacte d'Associés (les «Contrats de Prêt»), (iv) les baux conclus entre une société soeur de la Société et la Société et leurs filiales directes ou indirectes respectives et listées par tout Pacte d'Associés (les «Baux»), (v) tout contrat de prêt conclu entre un affilié de l'Associé Majoritaire (en tant que prêteur) afin de financer les Sites du Réseau Existants ou les Futurs Sites du Réseau (les «Contrats de Prêt au Développement Devco» et le prêt accordé en vertu d'un tel contrat étant désigné comme le «Prêt au Développement Devco»), ou (vi) la Sécurité de la Transaction (le terme pouvant être défini dans chaque Contrat de Prêt au Développement Devco) (autre que tout amendement ou variation qui (1) est effectué en vertu d'un mandat écrit consenti au Conseil par les associés; et/ou (2) ne porte pas directement ou indirectement atteinte aux droits de toute entité du Groupe Gracewell ou de l'Associé Minoritaire ci-dessous ou revêt, de l'avis d'un associé indirect de l'Associé Majoritaire (agissant de manière raisonnable), un caractère purement administratif);

(s) le transfert, en vertu d'un contrat de prêt pertinent conclu ou à conclure entre la Société (en tant que prêteur) et un affilié de l'Associé Majoritaire (en tant qu'emprunteur) afin de financer le Prêt au Développement Devco (le «Contrat de Prêt au Développement Propco»), de tout actif grevé d'une garantie en vertu d'un Prêt au Développement Devco ou le fait pour la Société de donner toute instruction à un affilié de l'Associé Majoritaire au regard de l'exercice (ou de l'abstention d'exercer) de tout droit ou décision discrétionnaire en vertu d'un Contrat de Prêt au Développement Devco (y compris, sans restriction, tout droit de mise en oeuvre d'une garantie consentie en relation avec ce Contrat de Prêt au Développement Devco);

(t) tout transfert, affectation ou révocation d'un droit significatif, de ressources significatives ou obligations significatives découlant des Contrats Pertinents, des SPAs, des Contrats de Prêt, des Baux, du Contrat de Prêt au Développement Devco ou de la Sécurité de la Transaction (le terme pouvant être défini dans chaque Contrat de Prêt au Développement Devco);

(u) l'autorisation de l'inscription de toute personne en tant qu'associée de toute entité du Groupe Gracewell, autre que les personnes expressément autorisées par tout Pacte d'Associés (exception faite des dispositions du paragraphe (p) de cet article);

(v) l'augmentation du montant du capital social, le fait de consentir toute option ou tout intérêt (dans la forme d'obligations convertibles ou dans toute autre forme) portant sur le capital social de toute entité du Groupe Gracewell, le rachat ou l'acquisition de toute part sociale du Groupe Gracewell ou toute autre réorganisation du capital social du Groupe Gracewell; et

(w) toute autre décision désignée, le cas échéant, par un associé indirect de l'Associé Majoritaire et par l'Associé Minoritaire, ce de manière conjointe, comme étant une «Décision Significative»,

note étant prise qu'aucune décision ne saurait être désignée comme étant une «Décision Significative» en vertu de ces statuts:

(i) si et dans la mesure où celle-ci a fait l'objet d'une approbation spécifique en tant que partie d'un plan d'affaires préparé par le Conseil ou d'un budget ou dans la mesure où elle implique l'exécution des obligations contractuelles contractées en vertu d'un Contrat de Prêt, d'un Contrat Pertinent ou d'un document transactionnel listé et défini comme tel par tout Pacte d'Associés (un «Document Transactionnel»);

(ii) si elle est prise au regard d'un site pertinent (le terme pouvant être défini dans tout Pacte d'Associés comme le «Site Pertinent»), y compris en relation avec le Contrat de Prêt au Développement Propco, le Contrat de Prêt au Développement Devco et le SPA concernant ce Site Pertinent;

(iii) si elle est prise au regard d'un site rejeté (le terme pouvant être défini dans tout Pacte d'Associés comme le «Site Rejeté»); ou

(iv) si elle concerne tout paiement, remboursement, annulation de toute obligation de remboursement ou engagement pris en relation avec un endettement ou compensation effectuée ou réputée être effectuée en vertu de tout Document Transactionnel à la suite de tout paiement conformément à tout Pacte d'Associé.

17.7. Les décisions suivantes au regard de tout membre du Groupe Gracewell et relatives aux éléments suivants (qui, pour dissiper tout doute, ne constituent pas une Décision Significative) sont prises à la majorité des voix des membres du Conseil, comprenant la voix d'au moins un (1) gérant nommé sur proposition de l'Associé Majoritaire et d'au moins un (1) gérant nommé sur proposition de l'Associé Minoritaire ou, dans les cas où la loi exige une décision des associés, ces décisions sont prises unanimement par tous les associés:

(i) la modification à quelque titre que ce soit des documents de constitution de tout membre du Groupe Gracewell, sauf celle-ci est couverte par la notion de Décision Significative;

(ii) le changement d'auditeurs à l'issue de l'année comptable;

(iii) l'absorption ou la fusion de toute société ne constituant pas une filiale directe ou indirecte de l'un des membres du Groupe Gracewell;

(iv) le fait d'effectuer ou de permettre tout changement significatif dans les politiques et les principes comptables au cours de la préparation des états financiers (audités ou autres) et des comptes de gestion, exception faite des changements rendus nécessaires par la loi luxembourgeoise;

(v) la modification du nom ou du siège social;

(vi) l'adoption ou la modification de tout budget ou compte de gestion relatif à toute année comptable ou à tout projet;

(vii) la modification de la nature de l'activité ou l'initiation d'une nouvelle activité;

(viii) la mise en place ou la modification de toute participation aux bénéfices, option de souscription, bonus ou tout autre régime d'incitation de quelque nature que ce soit à destination des gérants ou des salariés ayant une grande ancienneté importante;

(ix) la mise en place ou la modification de tout régime de retraite ou l'octroi de droits à retraite à tout gérant, cadre, salarié ou ancien gérant, cadre ou salarié ayant une ancienneté importante, ou tout membre de sa famille;

(x) la conclusion de tout contrat ou accord hors de la conduite normale des affaires de la Société, à chaque fois qu'il peut être raisonnablement attendu que le montant de ce contrat ou accord dépasse la somme de cent soixante-cinq mille livres sterling (GBP 165.000);

(xi) l'inscription en vue d'une la cotation directe ou indirecte ou de l'échange de toute part sociale ou obligation de tout membre du Groupe Gracewell sur une bourse ou un marché financier;

(xii) l'adoption d'une résolution prise en vue de la mise en liquidation d'un membre du Groupe Gracewell (sauf dans le cas où une entité est devenue insolvable);

(xiii) la création ou l'octroi d'une garantie sur tout ou partie des activités, des entreprises, des actifs, des parts sociales ou obligations ou le fait d'accepter de mettre en oeuvre une telle garantie;

(xiv) le fait d'intenter toute procédure judiciaire, de régler une instance en cours ou imminente ou de transiger sur celle-ci ou de la soumettre à un mode d'arbitrage ou de résolution alternatif des conflits pour des litiges impliquant le Groupe Gracewell et portant sur un montant de plus de soixante-six mille livres sterling (GBP 66.000) (autres que dans le cadre de l'activité normale de recouvrement de créances);

(xv) toute relation d'affaires, accord ou contrat passé entre un associé indirect de l'Associé Majoritaire ou l'une de ses filiales (autre que celles faisant partie du Groupe Gracewell) et le Groupe Gracewell, sauf lorsque ceux-ci sont mis en oeuvre dans le cadre de tout budget opérationnel, de développement ou d'immobilisation ou de tout plan d'affaires annuel du Groupe Gracewell approuvé conformément aux dispositions de tout Pacte d'Associés le cas échéant conclu, et exception faite des sujets liés à toute entente de partage fiscal susceptible d'être conclue par la Société ou résultant de celle-ci.

17.8. Toute autre décision du Conseil peut être prise à la majorité des voix de ses membres sous réserve que ces décisions soient prises dans le cadre d'une réunion du Conseil correctement réunie et ayant atteint son quorum ou au moyen de résolutions écrites prises par le Conseil conformément à l'article 17.10 des présentes.

17.9 Sans préjudice de ce qui précède, toute décision devant être prise par le Conseil ou les associés de la Société conformément au présent article 17, doit être prise conformément au processus de décision prévu par un Pacte d'Associés pouvant être conclu le cas échéant.

17.10 Les pouvoirs du Conseil peuvent seulement être exercés par le biais d'une résolution prise lors d'une réunion pour laquelle le quorum est atteint conformément à l'article 17.4 des présents statuts ou par le biais d'une résolution écrite approuvée par l'apposition de la signature de tous les membres du Conseil. Chaque gérant peut exprimer son consentement séparément, l'intégralité des consentements valant adoption des résolutions. La date de ces décisions sera la date de la dernière signature.

Art. 18. Procès-verbaux des réunions du Conseil; procès-verbaux des décisions du gérant unique.

18.1 Les procès-verbaux de toutes les réunions du Conseil seront signés par le président, le cas échéant, ou, en son absence, par le président temporaire, et le secrétaire, le cas échéant, ou par deux (2) gérants. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou autre seront, le cas échéant, signés par le président ou par deux (2) gérants.

18.2 Les décisions du gérant unique sont retranscrites dans des procès-verbaux qui seront signés par le gérant unique. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou dans tout autre contexte seront signés par le gérant unique.

Art. 19. Rapports avec les tiers. La Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances (i) par la signature conjointe d'un (1) gérant de catégorie A et un (1) gérant de catégorie B ou (ii) par la signature conjointe ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil, dans les limites de cette délégation.

E. Audit et surveillance

Art. 20. Commissaire - réviseur d'entreprises agréé.

20.1 Dans l'hypothèse où, et tant que la Société aura plus de vingt-cinq (25) associés, les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires. L'assemblée générale des associés désigne les commissaires et détermine la durée de leurs fonctions.

20.2 Un commissaire pourra être révoqué à tout moment, sans préavis et sans motif, par l'assemblée générale des associés.

20.3 Le commissaire a un droit illimité de surveillance et de contrôle permanents sur toutes les opérations de la Société.

20.4 Si les associés de la Société désignent un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés conformément à l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, telle que modifiée, la fonction de commissaire sera supprimée.

20.5 Le réviseur d'entreprises agréé ne pourra être révoqué par l'assemblée générale des associés que pour juste motif ou avec son accord.

F. Exercice social - Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Acomptes sur dividendes

Art. 21. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 22. Comptes annuels - Affectation des bénéfices.

22.1 Au terme de chaque exercice social, les comptes sont clôturés et le Conseil dresse un inventaire de l'actif et du passif de la Société, le bilan et le compte de profits et pertes, conformément à la loi.

22.2 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, cinq pour cent (5%) au moins seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve légale de la Société atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

22.3 Les sommes apportées à une réserve de la Société par un associé peuvent également être affectées à la réserve légale, si cet associé consent à cette affectation.

22.4 En cas de réduction du capital social, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social.

22.5 Sur proposition du Conseil, l'assemblée générale des associés décide de l'affectation du solde des bénéfices distribuables de la Société conformément à la Loi et aux présents statuts.

22.6 Les distributions aux associés sont effectuées en proportion du nombre de parts sociales qu'ils détiennent dans la Société. Chaque distribution est effectuée uniquement dans la mesure où elle a été approuvée par le Conseil conformément aux présents statuts, sachant que si le Conseil approuve une distribution conformément aux articles 22.6 ou 23 des présents statuts dans une forme ou un type autre qu'en espèces, les types et formes de cette distribution doivent être alloués de manière équitable entre les associés qui en bénéficient, et ce en proportion du nombre de parts sociales qu'ils détiennent dans la Société, de manière à ce que chaque associé reçoive le même type ou forme de distribution, exception faite des variations immatérielles. La Société n'effectuera pas de distribution au bénéfice des associés si, immédiatement à la suite de la prise d'effet de cette distribution, l'ensemble des passifs de la Société, autres que les passifs relatifs aux parts sociales des associés dans la Société et autres que les passifs pour lesquels le recours des créanciers est limité à une propriété

spécifique de la Société, excèdent la juste valeur marchande (telle que définie par un Pacte d'Associés relatif à la Société le cas échéant en vigueur, la «Juste Valeur Marchande») des propriétés détenues par la Société, sachant que la Juste Valeur Marchande évoquée par les présentes se rapportant à un passif pour lequel le recours des créanciers est limité ne doit être prise en compte que si cette Juste Valeur Marchande excède le passif précité.

Art. 23. Acomptes sur dividendes - Prime d'émission et primes assimilées.

23.1 Le Conseil peut décider de distribuer des acomptes sur dividendes sur la base d'un état comptable intermédiaire préparé par le Conseil et faisant apparaître que des fonds suffisants sont disponibles pour être distribués. Le montant destiné à être distribué ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes destinées à être affectées à une réserve dont la Loi ou les présents statuts interdisent la distribution.

23.2 Toute prime d'émission, prime assimilée ou réserve distribuable peut être librement distribuée aux associés conformément à la Loi et aux présents statuts.

G. Liquidation

Art. 24. Liquidation.

24.1 En cas de dissolution de la Société conformément à l'article 3.2 des présents statuts, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des associés ayant décidé de cette dissolution et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun des liquidateurs. Sauf disposition contraire, les liquidateurs disposeront des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et du passif de la Société.

24.2 Le surplus résultant de la réalisation de l'actif et du passif sera distribué entre les associés en proportion du nombre de parts sociales qu'ils détiennent dans la Société.

Disposition finale - Loi applicable

Art. 25. Loi applicable. Tout ce qui n'est pas régi par les présents statuts, sera déterminé en conformité avec la Loi.

Art. 26. Définitions. Jour Ouvrable désigne toute journée autre que le samedi, le dimanche ou un jour férié au Luxembourg, à Toronto, Londres ou New York.

Personne désigne et inclut toute personne physique, entreprise, société en commandite, société en nom collectif, société ou association par actions, joint-venture, association, consortium, société, trust, banque, société fiduciaire, gouvernement, autorité de régulation, département gouvernemental, agence, commission, conseil, tribunal ou cour, ou toute autre entité.»

Deuxième Résolution

Les Associés ont décidé de nommer les personnes suivantes en tant que gérants additionnels au conseil de gérance de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Thomas Gordon Wellner, né le 4 mars 1965 à Charlottetown, Prince Edward Island, Canada, résidant à 3 Saint Edmund's Drive, Toronto Ontario M4N 2P6, Canada; et

- Madame Marie-Anne van den Berg, née le 14 août 1961 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, résidant à 13, rue Duerenthal, L-8294 Keispelt, Grand-Duché de Luxembourg.

Les Associés ont décidé d'assigner les gérants de la Société comme suit aux différentes catégories de gérants:

- Monsieur Jeffrey A. Miller, gérant de catégorie A1 de la Société;

- Monsieur Tony Whiteman, gérant de catégorie B1 de la Société;

- Monsieur Andrew Hudson, gérant de catégorie B1 de la Société;

- Monsieur Thomas Gordon Wellner, gérant de catégorie A2 de la Société; et

- Madame Marie-Anne van den Berg, gérant de catégorie B2 de la Société.

Frais et dépenses

Le montant des frais dépenses, honoraires et charges de toute nature qui incombe à la Société en raison de cet acte est évalué à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate sur demande des mandataires des comparantes que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; à la demande des mêmes mandataires et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu aux mandataires des comparantes, connus du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, lesdits mandataires ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Weydert, F. Lemoine, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 9 juillet 2015. GAC/2015/5834. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 31 août 2015.

Référence de publication: 2015146544/893.

(150160436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2015.

Yuzhchukmorneftegaz Holding Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 30.300,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 185.335.

—
EXTRAIT

Il résulte de la décision des associés de la Société du 3 août 2015 que:

- Monsieur Roger A. Becker a démissionné avec effet au 3 août 2015 en tant que gérant de classe B de la Société,
- Monsieur Tristan J. Aspray, né le 5 juin 1971 à Leeton (Royaume-Uni), demeurant professionnellement à 22777 Springwoods Village Parkway, Spring, Texas 77389, Etats-Unis d'Amérique, a été nommé avec effet au 3 août 2015 en tant que gérant de classe B de la Société pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Référence de publication: 2015144536/16.

(150157229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2015.

Yuzhchukmorneftegaz Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 185.548.

—
EXTRAIT

Il résulte de la décision des associés de la Société du 3 août 2015 que:

- Monsieur Donal S. Mageean a démissionné avec effet au 3 août 2015 en tant que gérant de catégorie B de la Société,
- Monsieur Michael J. Peacock, né le 16 avril 1955 à Ossett (Royaume-Uni), demeurant professionnellement à 31 Novinsky Boulevard, 5^{ème} étage, 123242 Moscou, Russie, a été nommé avec effet au 3 août 2015 en tant que gérant de catégorie B de la Société pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Référence de publication: 2015144537/16.

(150156990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2015.

R.S.R. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 73.041.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale ordinaire tenue extraordinairement le 4 mai 2015 que:

- Le mandat d'Administrateur de Monsieur Rolphe REDING, Monsieur Marc PORTE et de Monsieur Max GALOWICH est renouvelé pour une durée de six (6) années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2021.
- Le mandat de Commissaire de la société LUX-AUDIT S.A. est renouvelé pour une durée de six (6) années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2021.

Il résulte des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'administration du 4 mai 2015 que:

- Monsieur Rolphe REDING est nommé comme Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2021.
- Le mandat d'Administrateur-délégué de Monsieur Rolphe REDING est renouvelé pour la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2021.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2015.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2015145597/22.

(150158811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2015.

Zebra Luxco I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 169.021.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 15 juillet 2015.

Pour statuts coordonnés

Maître Jacques KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2015144539/13.

(150157381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2015.

Meluna Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 112.467.

In the year two thousand and fifteen, on the thirteenth of August.

Before Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

The limited partnership "BACH BIO-FUEL, L.P.", with registered address at 1209, Orange Street, 19801 Wilmington, State of Delaware (United States of America), with registration number 4174499,

represented by Mr. Henri DA CRUZ, employé, residing professionally in Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy given under private seal.

This proxy, after having been signed "ne varietur" by the notary and the proxy-holder, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

The appearing party, represented as stated above, declared and requested the notary to act:

That the appearing party is the sole partner of the private limited company (société à responsabilité limitée) "MELUNA INVESTMENTS S.à r.l.", R.C.S. Luxembourg section B number 112467, having its registered office at L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, incorporated by deed of Maître Léon THOMAS known as Tom METZLER on December 1, 2005, published in the Mémorial C number 527 of March 13th, 2006 and that the appearing party has taken the following resolutions:

First resolution

Article eight of the articles of association is amended and will have henceforth the following wording:

“**Art. 8.** The company is managed and administrated by at least two (2) managers, whether shareholders or third parties. The managers constitute a board of managers composed of A manager(s) and B manager(s). The mandate of manager is entrusted until dismissal ad nutum by the general meeting of shareholders deliberating with a majority of votes.

In all other circumstances, the company shall be bound by the joint signature of one (1) Class A manager and one (1) Class B manager. The board of managers can deliberate or act validly only if a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority vote of the managers present or represented at such meeting. Meetings of the board of managers may also be held by phone conference or video conference or by any other telecommunication means, allowing all persons participating at such meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.

The manager(s) has (have) the broadest power to deal with the company's transactions and to represent the company in and out of court.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers, may appoint attorneys of the company, who are entitled to bind the company by their sole or joint signatures, but only within the limits to be determined by the power of attorney.”

Second resolution

The resignation of Mr. Jordan FINKLER as Manager is accepted with effect as from June 1, 2015 and full and entire discharge is granted to the latter for the performance of his mandate until his resignation.

Third resolution

Mr. Murtaza MOOCHHALA, company director, born in India, on January 1, 1969, residing professionally at 280 Park Avenue, 30th Floor, New York (United States of America), NY, 10017 is appointed as class A Manager for an unlimited period with effect as from June 1, 2015.

Fourth resolution

Mr. Thomas KUCERA, company director, born in Massachusetts (USA), on August 23, 1979, residing professionally at 280 Park Avenue, 30th Floor, New York (United States of America), NY, 10017 is appointed as class A Manager for an unlimited period with effect as from June 1, 2015.

Fifth resolution

Mr. Anil Mohan KHANNA, company director, born in India (USA), on August 31, 1956, residing professionally at 280 Park Avenue, 30th Floor, New York (United States of America), NY, 10017 is appointed as class A Manager for an unlimited period with effect as from June 1, 2015.

Sixth resolution

The mandate of Mr. Sébastien BOMBENGER as manager for an unlimited period is confirmed and the Class B is attributed to the latter with effect as from June 1, 2015.

Seventh resolution

The mandate of Ms. Sophie PERRIN-JANET as manager for an unlimited period is confirmed and the Class B is attributed to the latter with effect as from June 1, 2015.

Eighth resolution

The mandate of Mr. David CATALA as manager for an unlimited period is confirmed and the Class B is attributed to the latter with effect as from June 1, 2015.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand Euro.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English and French states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the attorney signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le treize août.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

La société «BACH BIO-FUEL, L.P.», avec siège social au 1209, Orange Street, 19801 Wilmington, Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), enregistrée au registre du Delaware sous le numéro 4174499,

représentée par Mr. Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le notaire et le mandataire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Que la comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée «MELUNA INVESTMENTS S.à r.l.», R.C.S. Luxembourg section B numéro 112467, avec siège social à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, constituée par acte du notaire Maître Léon THOMAS connu sous le nom de Tom METZLER, en date du 1^{er} décembre 2005, publié au Mémorial C numéro 527 du 13 mars 2006 et que la comparante a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'article huit des statuts est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 8.** La société est gérée et administrée par au moins deux (2) gérants, associés ou non. Les gérants forment un conseil de gérance composé de gérant(s) A et de gérant(s) B. Le mandat de gérant est confié jusqu'à révocation ad nutum par l'assemblée des associés délibérant à la majorité des voix.

Les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour accomplir les affaires de la société et pour représenter la société judiciairement et extrajudiciairement.

La société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'un (1) gérant A et d'un (1) gérant B.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer et/ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à une réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Le conseil de gérance peut également être réuni par conférence téléphonique, par vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication, permettant à tous les participants de s'entendre mutuellement. La participation à une réunion tenue dans ces conditions est équivalente à la présence physique à cette réunion.

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, adopter des résolutions par voie circulaire en donnant son accord par écrit, par câble, télégramme, télex, télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit. L'ensemble de ces documents constituera le procès-verbal justifiant de l'adoption de la résolution.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour accomplir les affaires de la société et pour représenter la société judiciairement et extrajudiciairement.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut nommer des fondés de pouvoir de la société, qui peuvent engager la société par leurs signatures individuelles ou conjointes, mais seulement dans les limites à déterminer dans la procuration.»

Deuxième résolution

La démission de M. Jordan FINKLER en tant que gérant est acceptée avec effet au 1 juin 2015 et pleine et entière décharge est accordée à ce dernier pour l'exercice de son mandat jusqu'à la date de sa démission.

Troisième résolution

M. Murtaza MOOCHHALA, gérant de société, né en Inde, le 1^{er} janvier 1969, résidant professionnellement au 280 Park Avenue, 30^{ème} étage, New York (Etats-Unis d'Amérique), NY, 10017 est nommé gérant de classe A pour une durée illimitée avec effet au 1^{er} juin 2015.

Quatrième résolution

M. Thomas KUCERA, gérant de société, né dans l'Etat du Massachussets (Etats-Unis d'Amérique) le 23 août 1979, résidant professionnellement au 280 Park Avenue, 30^{ème} étage, New York (Etats-Unis d'Amérique), NY, 10017 est nommé gérant de classe A pour une durée illimitée avec effet au 1^{er} juin 2015.

Cinquième résolution

M. Anil Mohan KHANNA, gérant de société, né en Inde, le 31 août 1956, résidant professionnellement au 280 Park Avenue, 30^{ème} étage, New York (Etats-Unis d'Amérique), NY, 10017 est nommé gérant de classe A pour une durée illimitée avec effet au 1^{er} juin 2015.

Sixième résolution

M. Sébastien BOMBENGER, gérant de société, né à Colmar (France) le 23 janvier 1983, résidant professionnellement au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg est confirmé comme gérant pour une durée indéterminée et la Class B lui est attribuée avec effet au 1^{er} juin 2015.

Septième résolution

Mme Sophie PERRIN-JANET est confirmée comme gérante pour une durée indéterminée et la Class B lui est attribuée avec effet au 1^{er} juin 2015.

Huitième résolution

M. David CATALA est confirmé comme gérant pour une durée indéterminée et la Class B lui est attribuée avec effet au 1^{er} juin 2015.

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de mille euros.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connue du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Henri DA CRUZ, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 18 août 2015. Relation GAC/2015/7135. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2015146666/149.

(150160573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2015.

ResponsAbility Energy Access Fund S.A., SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 23, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 195.014.

—
EXTRAIT

Il convient de prendre note que Mr Johann Will à désormais sa nouvelle adresse à 23, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 26 août 2015.

Référence de publication: 2015144554/13.

(150158131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Abac Solutions (SCA) SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 195.108.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jean-Paul MEYERS

Le notaire

Référence de publication: 2015144557/12.

(150158136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Aircraft Holding Solutions III Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5C, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 182.273.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 31 décembre 2014.

Pour statuts coordonnés

Référence de publication: 2015144564/11.

(150158512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

LUXFER - Industriehallenbau S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 9.821.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 27 Juillet 2015

- Il est pris acte de la démission de Madame Chloé GAUBERT-GUILLET de son mandat d'Administrateur avec effet au 24 juillet 2015.

- Monsieur Francesco CAVALLINI, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est coopté en tant qu'Administrateur en remplacement de Madame Chloé GAUBERT-GUILLET démissionnaire, avec effet au 24 juillet 2015, et ce pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2020.

Fait à Luxembourg, le 27 juillet 2015.

Certifié sincère et conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2015144950/18.

(150157952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Akorn International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 188.609.

EXTRAIT

En date du 24 août 2015, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- la démission de Aleksandra Lipinski-Hauck en tant que gérant de la Société, est acceptée avec effet au 21 août 2015;
- Salvatore Rosato, né à Avellino, Italie, le 06 octobre 1979, avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est nommé nouveau gérant de la Société, ayant un pouvoir de signature B, avec effet au 21 août 2015 et pour une durée indéterminée;

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 24 août 2015.

Référence de publication: 2015144565/16.

(150157912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Aktua Asset Acquisition Holdings, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 172.292.

EXTRAIT

L'assemblée générale des associés de la Société a décidé de nommer, en date du 20 août 2015 et avec effet immédiat, Monsieur Ian Boyland, résidant au 25, rue Schlammestee, L-5770 Weiler-la Tour, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B de la Société pour une période indéfinie.

Dès lors, le conseil de gérance de la Société est composé de la manière suivante:

Madame Kimberly Terjanian, gérant de catégorie A

Madame Lai May Lee, gérant de catégorie A

Monsieur Keith Greally, gérant de catégorie B

Madame Anita Lyse, gérant de catégorie B

Monsieur Ian Boyland, gérant de catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Aktua Asset Acquisition Holdings S.à r.l.

Référence de publication: 2015144566/20.

(150157852) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Northern & Shell Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.000,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 128.441.

Il résulte d'une décision de l'actionnaire unique de la Société prise en date du 20 août 2015, que la société Northern & Shell Network Limited, une société constituée sous le régime des lois de l'Angleterre et du Pays de Galles ayant son siège social au 10, Lower Thames Street, London, EC3R 6EN, enregistrée auprès du Registre des sociétés de l'Angleterre et du Pays de Galles (Registrar of Companies for England and Wales) sous le numéro 04086475, a transféré les cinq cents (500) parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de vingt Livre Sterling (20 GBP) représentant 100% du capital social de la Société à Northern & Shell Media Group Limited, une société constituée sous le régime des lois de l'Angleterre et du Pays de Galles (Registrar of Companies for England and Wales) ayant son siège social au 10, Lower Thames Street, London, EC3R6EN, enregistrée auprès du Registre des sociétés de l'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 04086466.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

La Société

Référence de publication: 2015144985/18.

(150158478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

AEM Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7526 Mersch, allée John W. Leonard.

R.C.S. Luxembourg B 52.678.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Jean-Pierre FUCHS

Administrateur délégué

Référence de publication: 2015144589/12.

(150158287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

"Accor Newday Holdings Luxembourg S.à r.l.", Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 190.501.453,54.

Siège social: L-3378 Livange, rue de Turi.

R.C.S. Luxembourg B 125.758.

In the year two thousand and fifteen, on the seventeenth day of August,

Before Me Jacques KESSELER, notary residing at Pétange, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned,

There appeared:

ACCOR HOTELS LUXEMBOURG S.A., a Luxembourg public limited liability company ("société anonyme"), having its registered office at rue de Turi, L-3378 Livange and registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 100.771 (the "Sole Shareholder").

In its capacity as Sole Shareholder of Accor Newday Holdings Luxembourg S.à r.l. (the "Company"), a Luxembourg private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), having its registered office at rue de Turi, L-3378 Livange, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 125.758, incorporated pursuant to a deed of Me Jean SECKLER, notary, residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, dated 1 March 2007 and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1034, page 49607 dated 1 June 2007. The articles of association of the Company (the "Articles") have been amended for the last time by a deed of Me Marc LOESCH, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg, dated 30 June 2014, published in the Mémorial number 2586, page 124114, dated 24 September 2014.

The Sole Shareholder is here represented by Mrs. Laetitia Zuanel, employee, residing professionally in Pétange, by virtue of proxy given under private seal, which, initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Shareholder hereby takes the following resolutions in accordance with the provisions of article 200-2 of the Luxembourg consolidated law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended.

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of eighty-nine million two hundred and sixty-six thousand three hundred and twenty-six euros and six cents (EUR 89,266,326.06) so as to raise it from its present amount of one hundred and one million two hundred and thirty-five thousand one hundred and twenty-seven euros and forty-eight cents (EUR 101,235,127.48) to one hundred and ninety million five hundred and one thousand four hundred and fifty-three euros and fifty-four cents (EUR 190,501,453.54) represented by one hundred and fourteen million nine thousand nine hundred and ninety (114,009,990) corporate units (the "Corporate Units") without indication of nominal value, having all the same rights and obligations.

Subscription and payment

The Sole Shareholder, represented as indicate above, declares to subscribe to the capital increase by way of increase in value of the Corporate Units by way of a contribution in kind consisting of a receivable held by the Sole Shareholder having an aggregate value of eighty-nine million two hundred and sixty-six thousand three hundred and twenty-six euros and six cents (EUR 89,266,326.06) (the "Contribution in Kind"), which amount is fully allocated to the share capital of the Company.

Documents evidencing the valuation of the Contribution in Kind

The value of the Contribution in Kind has been calculated and evaluated at eighty-nine million two hundred and sixty-six thousand three hundred and twenty-six euros and six cents (EUR 89,266,326.06) on the basis of the following documents, which will remain here annexed:

- a power of attorney duly executed by the authorized representative of the Sole Shareholder dated 25 June 2015, stating the valuation and the ownership of the Contribution in Kind; and
- a valuation report from the management of the Company dated 25 June 2015, certifying the valuation of the Contribution in Kind as of 25 June 2015.

Effective implementation of the contribution

The Sole Shareholder hereby declares that:

- it has the power to transfer the Contribution in Kind to the Company;
- there exist no other pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that any part of the Contribution in Kind be transferred to it/him;
- the Contribution in Kind is hereby assigned and transferred to the Company; and
- the transfer of the Contribution in Kind to the Company will be effective from the date of such notarial deed enacting the increase of share capital of the Company.

Second resolution

As a consequence of the above-mentioned resolution, the first paragraph of article 5 of the Articles is amended and now read as follows:

"The subscribed corporate capital is set at one hundred and ninety million five hundred and one thousand four hundred and fifty-three euros and fifty-four cents (EUR 190,501,453.54) represented by:

- eleven million four hundred thousand nine hundred ninety-nine (11,400,999) Class A Corporate Units,
 - eleven million four hundred thousand nine hundred ninety-nine (11,400,999) Class B Corporate Units,
 - eleven million four hundred thousand nine hundred ninety-nine (11,400,999) Class C Corporate Units,
 - eleven million four hundred thousand nine hundred ninety-nine (11,400,999) Class D Corporate Units,
 - eleven million four hundred thousand nine hundred ninety-nine (11,400,999) Class E Corporate Units,
 - eleven million four hundred thousand nine hundred ninety-nine (11,400,999) Class F Corporate Units,
 - eleven million four hundred thousand nine hundred ninety-nine (11,400,999) Class G Corporate Units,
 - eleven million four hundred thousand nine hundred ninety-nine (11,400,999) Class H Corporate Units,
 - eleven million four hundred thousand nine hundred ninety-nine (11,400,999) Class I Corporate Units,
 - eleven million four hundred thousand nine hundred ninety-nine (11,400,999) Class J Corporate Units,
- (all together the "Corporate Units") without indication of the nominal value, each having the same rights and obligations."

Whereof, the present deed is drawn up in Pétange, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le dix-sept août,

Par-devant Nous Maître Jacques KESSELER, notaire de résidence à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné,

A comparu:

ACCOR HOTELS LUXEMBOURG S.A., une société anonyme luxembourgeoise, ayant son siège social à rue de Turi, L-3378 Livange et immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 100.771 (l'"Associé Unique").

Laquelle partie comparante est l'Associé Unique de Accor Newday Holdings Luxembourg S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social à rue de Turi, L-3378 Livange, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 125.758, constituée par acte de Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglingster, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 1^{er} mars 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 1034, page 49607 en date du 1^{er} juin 2007. Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés pour la dernière fois par acte de Maître Marc LOESCH, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 30 juin 2014, publié au Mémorial numéro 2586, page 124114 en date du 24 septembre 2014.

L'associé unique est représentée ici par Mme. Laetitia Zuanel, employée privée, ayant sa résidence professionnelle à Pétange, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, signée "ne varietur" par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'associé unique requiert le notaire d'acter les résolutions suivantes prises conformément aux dispositions de l'article 200-2 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée.

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de quatre-vingt-neuf millions deux cent soixante-six mille trois cent vingt-six euros et six centimes (EUR 89.266.326,06), afin de le porter de son montant actuel de cent et un million deux cent trente-cinq mille cent vingt-sept euros et quarante-huit centimes (EUR 101.235.127,48) à cent quatre-vingt-dix millions cinq cent un mille quatre cent cinquante-trois euros et cinquante-quatre centimes (EUR 190.501.453,54) représenté par cent quatorze millions neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (114.009.990) parts sociales ("Parts Sociales") sans indication de valeur nominale, chacune ayant les mêmes droits et obligations.

Souscription et paiement

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare à souscrire à l'augmentation de capital en augmentant la valeur des Parts Sociales par un apport en nature composé d'une créance détenue par l'Associé Unique ayant une valeur totale quatre-vingt-neuf millions deux cent soixante-six mille trois cent vingt-six euros et six centimes (EUR 89.266.326,06) (l'"Apport en Nature"), alloué entièrement au capital social de la Société.

Documents attestant de l'évaluation de l'Apport en Nature

La valeur de l'Apport en Nature a été calculée et évaluée à quatre-vingt-neuf millions deux cent soixante-six mille trois cent vingt-six euros et six centimes (EUR 89.266.326,06) sur base des documents suivants, lesquels vont rester annexés ici:

- une procuration dûment signée par un représentant autorisé de l'Associé Unique en date du 25 juin 2015, indiquant l'évaluation et la propriété de l'Apport en Nature; et
- un rapport d'évaluation du management de la Société en date du 25 juin 2015, certifiant l'évaluation de l'Apport en Nature au 25 juin 2015.

Mise en oeuvre effective de l'apport

L'Associé Unique déclare par la présente que:

- il a le pouvoir de transférer l'Apport en Nature à la Société;
- il n'existe aucun autre droit de préemption, ni tout autre droit en vertu de laquelle toute personne pourrait demander que l'Apport en Nature soit transféré à lui;
- l'Apport en Nature est assigné et transféré à la Société par les présentes; et
- le transfert de l'Apport en Nature au Société sera effectif à partir de la date de l'acte notarié adoptant l'augmentation du capital social de la Société.

Deuxième résolution

A la suite de la résolution ci-dessus, le premier paragraphe de l'article 5 des Statuts est modifié et sera désormais lu comme suit:

"Le capital social souscrit de la Société est fixé à cent quatre-vingt-dix millions cinq cent un mille quatre cent cinquante-trois euros et cinquante-quatre centimes (EUR 190.501.453,54) représenté par:

- onze million quatre cent mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (11.400.999) Parts Sociales de Catégorie A,
 - onze million quatre cent mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (11.400.999) Parts Sociales de Catégorie B,
 - onze million quatre cent mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (11.400.999) Parts Sociales de Catégorie C,
 - onze million quatre cent mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (11.400.999) Parts Sociales de Catégorie D,
 - onze million quatre cent mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (11.400.999) Parts Sociales de Catégorie E,
 - onze million quatre cent mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (11.400.999) Parts Sociales de Catégorie F,
 - onze million quatre cent mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (11.400.999) Parts Sociales de Catégorie G,
 - onze million quatre cent mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (11.400.999) Parts Sociales de Catégorie H,
 - onze million quatre cent mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (11.400.999) Parts Sociales de Catégorie I,
 - onze million quatre cent mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (11.400.999) Parts Sociales de Catégorie J,
 (ensemble les «Parts Sociales») sans indication de valeur nominale, chacune ayant les mêmes droits et obligations."

Dont acte, fait et passé, à la date mentionnée en tête des présentes à Pétange.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que le présent acte est établi en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête du comparant, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Le document a été lu au mandataire du comparant, connu du notaire par son nom, prénom, état civil et domicile, lequel mandataire du comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Zuanel, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 20 août 2015. Relation: EAC/2015/19383. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2015144560/154.

(150158500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Boson Energy, Société Anonyme.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 18, Op Der Ahlkërrech.

R.C.S. Luxembourg B 143.324.

In the year two thousand and fifteen, on the twelve August.

Before us the undersigned notary Jean SECKLER, residing in Junglinster, (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned;

Was held

an extraordinary general meeting of shareholders of the company "Boson Energy", with registered office in L-6776 Grevenmacher, 18 Op Der Ahlkërrech, registered at the Companies and Trade Register of Luxembourg ("Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg), section B, number 143.324, incorporated by a deed of Maître Paul DECKER, then notary residing in Luxembourg, on the 21th of November 2008, published in the Mémorial C number 2993 on December 19th, 2008. The articles of incorporation have been amended by a deed of:

- Maître Paul DECKER, then notary residing in Luxembourg, on the 20th of February 2009, published in the Mémorial C number 651 on the 26th of March 2009, and

- Maître Jean SECKLER, residing in Junglinster, (Grand-Duchy of Luxembourg) on the 15th of April 2015, published in the Mémorial C number 1591 on the 26th of June 2015.

The meeting is presided by Mr Henri DA CRUZ, employee, residing professionally in Junglinster.

The chairman appoints as secretary Mr Friedrich HEGGEMEIER, Senior Vice President of Boson Energy S.A., residing professionally in Grevenmacher, 18, op Ahlkërrech.

The meeting elects as scrutiner Mr Robert SCHWEICH, director, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

A) That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Presentation of the report of the Board of Directors, according to article 32-3 (5) of the law on commercial companies requesting the Shareholders to limit, suppress their preferential subscription right within the authorised capital to be created.

2.- Create in the By-Laws an authorised capital of a total amount of two million one hundred thousand Euro (EUR 2.100.000.-)

3.- Subsequent amendment of article 5 of the articles of association.

4.- Miscellaneous.

B) That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

C) That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

D) That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly de-liberate on all the items on the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting, decides, having heard the special report of the Board of Directors, according to article 32-3 (5) of the law on commercial companies, to limit, and suppress the shareholder's preferential subscription right within the authorised capital of two million one hundred thousand Euro (EUR 2.100.000.-) created in this way.

Second resolution

The meeting decides to amend article five (5) of the articles of incorporation in order to reflect such action, and to give it the following wording:

" **Art. 5.** The subscribed capital is set at one million one hundred thousand Euro (EUR 1,100,000.-), represented by one hundred eleven thousand one hundred and eleven (111,111) shares without designation of the par value.

For the period foreseen herebelow, the corporate share capital may be increased from its present amount up to two million one hundred thousand Euro (EUR 2.100.000.-) by the creation and issue of additional shares.

The authorized and the subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles of Association.

Furthermore, the board of directors is authorized, during a period of six month after the publishing in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations to increase in one or several times the subscribed capital, within the limits of the authorized capital. Such increased amount of capital may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, to be paid-up in cash, by contribution in kind, by compensation with uncontested, current and immediately exercisable claims against the company, or even by incorporation of profits brought forward, of available reserves or issue premiums, or by conversion of bonds as mentioned below.

The board of directors is especially authorized to proceed to such issues without reserving to the existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued.

The board of directors may delegate to any duly authorized director or officer of the company, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors, the present article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment.

Moreover, the board of directors is authorized to issue ordinary or convertible bonds or bonds with warrants, in bearer or other form, in any denomination and payable in any currency, being understood that any issue of convertible bonds or bonds with warrants can only be made under the legal provisions regarding the authorized capital, within the limits of the authorized capital as specified hereabove and especially under the provisions of article 32-4 of the companies law.

The board of directors shall fix the nature, price, rate of interest, conditions of issue and repayment and all other terms and conditions thereof."

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at EUR 1.000.-.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing parties, known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le douze août.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "Boson Energy", avec siège social à L-6776 Grevenmacher, 18 Op Der Ahlkërrech, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B numéro 143.324, constituée suivant acte reçu par Maître Paul DECKER, alors notaire de résidence à Luxembourg en date du 21 novembre 2008, publié au Mémorial C numéro 2993 du 19 décembre 2008. Les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par:

- Maître Paul DECKER, alors notaire de résidence à Luxembourg en date du 20 février 2009, publié au Mémorial C numéro 651 du 26 mars 2009, et

- Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg) en date du 15 avril 2015, publié au Mémorial C numéro 1591 du 26 juin 2015.

L'assemblée est présidée par Mr Robert SCHWEICH, directeur, ayant son domicile professionnel à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mr Friedrich HEGGEMEIER, Senior Vice Président de Boson Energy S.A., ayant son domicile professionnel à Grevenmacher, 18, op Ahlkërrech.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mr Henri Da CRUZ, employé, ayant son domicile professionnel à Strassen.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Présentation du rapport du Conseil d'administration, en application de l'article 32-3 (5) de la loi sur les sociétés commerciales, demandant aux actionnaires de limiter voir supprimer leur droit de souscription préférentiel dans le capital autorisé à introduire.

2.- Insertion aux statuts de la société d'un capital autorisé d'un montant de 2.100.000,- EUR (deux millions cent mille d'euros).

3.- Modification de l'article 5 des statuts.

4.- Divers.

B) Que les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence; ladite liste de présence, signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés et par les membres du bureau, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

D) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide, après avoir entendu et approuvé le rapport du Conseil d'administration en application de l'article 32-3 (5) de la loi sur les sociétés commerciales, d'autoriser le Conseil d'administration de limiter voir supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires, dans le capital autorisé présentement introduit à concurrence d'un montant de 2.100.000,- EUR (deux millions cent mille d'euros).

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article cinq (5) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à un million cent mille euros (1.100.000,- EUR), représenté par cent onze mille cent onze (111.111) actions, sans désignation de la valeur nominale."

Pour la durée telle que prévue ci-après, le capital social pourra être porté de son montant actuel à 2.100.000,- EUR (deux millions cent mille d'euros) par la création et l'émission d'actions supplémentaires.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de six mois après la publication dans le Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime

d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires actuels un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires ou convertibles ou obligations avec bons de souscription, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ou obligations avec bons de souscription ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à 1.000,- EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise foi.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Henri DA CRUZ, Friedrich HEGGEMEIER, Robert SCHWEICH, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 14 août 2015. Relation GAC/2015/7053. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2015145221/170.

(150159141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2015.

Aktua Asset Acquisition, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 210.677,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 172.194.

EXTRAIT

L'assemblée générale des associés de la Société a décidé de nommer, en date du 20 août 2015 et avec effet immédiat, Monsieur Ian Boyland, résidant au 25, rue Schlammestee, L-5770 Weiler-la Tour, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B de la Société pour une période indéfinie.

Dès lors, le conseil de gérance de la Société est composé de la manière suivante:

Madame Kimberly Terjanian, gérant de catégorie A

Madame Lai May Lee, gérant de catégorie A

Monsieur Keith Greally, gérant de catégorie B

Madame Anita Lyse, gérant de catégorie B

Monsieur Ian Boyland, gérant de catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Aktua Asset Acquisition S.à r.l.

Référence de publication: 2015144567/20.

(150157853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Aktua Asset Holdings, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 210.677,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 172.182.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale des associés de la Société a décidé de nommer, en date du 20 août 2015 et avec effet immédiat, Monsieur Ian Boyland, résidant au 25, rue Schlammees, L-5770 Weiler-la Tour, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B de la Société pour une période indéfinie.

Dès lors, le conseil de gérance de la Société est composé de la manière suivante:

Madame Kimberly Terjanian, gérant de catégorie A

Madame Lai May Lee, gérant de catégorie A

Monsieur Keith Greally, gérant de catégorie B

Madame Anita Lyse, gérant de catégorie B

Monsieur Ian Boyland, gérant de catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Aktua Asset Holdings S.à r.l.

Référence de publication: 2015144568/20.

(150157850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Alexander Investment Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 6-8, Op der Ahlkerrech.

R.C.S. Luxembourg B 161.102.

—
Hiermit wird angezeigt, das in Anwendung des Artikels 42 und dies gemäß Artikel 11 bis § 1er, 3),d) des modifizierten Gesetzes vom 10. August 1915 für Handelsgesellschaften, die Inhaberaktien sowie das Aktienregister der ALEXANDER INVESTMENT GROUP S.A. mit Sitz in L-6776 Grevenmacher, 6-8, op der Ahlkerrech, eingetragen im Registre de Commerce et des Sociétés, unter der Nr. B161102 bei dem Verwahrer KOHL & PARTNER S.A. Experts Comptables, mit Sitz in L-6776 Grevenmacher, 6-8, op der Ahlkerrech, eingetragen im Registre de Commerce et des Sociétés, unter der Nr. B63640, deponiert sind und verwahrt werden.

Grevenmacher, den 08.07.2015.

Référence de publication: 2015144569/14.

(150158517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Dow Corning Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 148.498.

—
Extract of the Resolutions taken by the Sole Member on August 14th, 2015

THE SOLE MEMBER HEREBY RESOLVES:

1. To accept the resignation of Mr. Andrew O'Shea as class B manager of the Company with immediate effect.
2. To appoint Mr. Thierry Jacob, graduated from the Institut Commercial de Nancy, born on July 7th, 1967 in Thionville, France, professionally residing at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, as a class B manager of the Company with immediate effect and for an undetermined period of time.
3. To transfer the Company's registered office from its current address at 6, rue Eugène Ruppert, L- 2453 Luxembourg to 412F, route d'Esch, Luxembourg with immediate effect.

Suit la traduction française de ce qui précède:

Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique le 14 août 2015

L'ASSOCIÉ UNIQUE PREND LES RESOLUTIONS SUIVANTES:

1. La démission de Mr. Andrew O'Shea de son mandat de gérant de catégorie B de la société est acceptée avec effet immédiat.

2. Mr. Thierry Jacob, diplômé de l'Institut Commercial de Nancy, né le 7 juillet 1967 à Thionville, France, résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est nommé en tant que gérant de catégorie B de la société avec effet immédiat et pour une durée illimitée.

3. Le siège social de la société est transféré du 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg vers le 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg avec effet immédiat.

Luxembourg, le 14 Août 2015.

Certifié conforme et sincère

Référence de publication: 2015145310/27.

(150159214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2015.

Alliance Double S, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 67, allée Léopold Goebel.

R.C.S. Luxembourg B 194.112.

—
Extrait du procès-verbal du conseil de gérance du 3 août 2015

Il résulte d'un procès-verbal en date du 3 août 2015, du conseil de gérance de la Société Alliance Double S, S.à r.l inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B194 112 que:

*Résolution:
Transfert de siège social*

Le siège social, situé 10, rue de Vianden - L-2680 Luxembourg fait l'objet d'un transfert et sera situé, au 67, allée Léopold GOEBEL, L- 1635 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 août 2015.

Référence de publication: 2015144570/16.

(150157897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Alteralia S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6A, Rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 193.864.

—
Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jean-Paul MEYERS

Le notaire

Référence de publication: 2015144572/11.

(150158416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Auto-Teile-Unger Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 181.958.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale des associés de la Société a décidé de nommer, en date du 20 août 2015 et avec effet immédiat, Monsieur Ian Boyland, résidant au 25, rue Schlammeestee, L-5770 Weiler-la Tour, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B de la Société pour une période indéfinie.

Dès lors, le conseil de gérance de la Société est composé de la manière suivante:

Madame Kimberly Terjanian, gérant de catégorie A

Madame Lai May Lee, gérant de catégorie A

Monsieur Keith Greally, gérant de catégorie B

Madame Anita Lyse, gérant de catégorie B

Monsieur Ian Boyland, gérant de catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Auto-Teile-Unger Luxembourg S.à r.l.

Référence de publication: 2015144578/20.

(150157847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Azimut Europe, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 180.441.

—
DISSOLUTION

L'AN DEUX MILLE QUINZE, LE DIX-HUIT AOÛT.

Par devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Azimut Group, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, à la section B, sous le numéro 179935, ci-après appelée "la comparante" ou "l'associé unique",

représentée par Monsieur Cédric RATHS, comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée, donnée le 24 juillet 2015,

laquelle procuration restera, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

1. Que la société à responsabilité limitée "Azimut Europe", une société à responsabilité limitée, ci-après dénommée "la Société", ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, à la section B, sous le numéro 180441, a été constituée suivant acte dressé par Maître Paul BETTINGEN notaire, de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 20 septembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2804 en date du 8 novembre 2013 (la "Société"), et dont les statuts (les "Statuts") n'ont jamais été modifiés depuis la constitution.

2. Que le capital social s'élève à la somme de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

3. Que la comparante est la seul propriétaire de la totalité des parts sociales de la prédite Société.

4. Que la comparante, en sa qualité d'associé unique, prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;

5. Que la comparante, en sa qualité de liquidateur de la Société a dressé un rapport de liquidation, et déclare:

- qu'elle a réalisé, reçu ou va recevoir tous les actifs de la Société,

- que tous les passifs de ladite Société envers des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés,

- qu'elle assume l'obligation de payer tout le passif actuellement connu ou inconnu.

6. Que le rapport du liquidateur a été dressé, en vertu des prescriptions de la Loi, et que sur cette base un rapport du commissaire à la liquidation a été établi par ATS Consulting, avec comme siège social à 23, rue de Koerich, L-8437 Steinfort, R.C.S. Luxembourg B117219, désignée "commissaire-vérificateur".

7. Que la comparante accorde décharge pleine et entière aux gérants de la Société.

8. Que les livres et documents de la Société sont conservés pendant la durée de cinq années à l'ancien siège social de la Société.

9. Que la comparante pourra procéder à l'annulation du registre des associés.

Et à l'instant la comparante, représentée comme il est dit, a présenté au notaire instrumentaire les parts sociales qui ont été annulées par son mandataire en présence du notaire instrumentaire.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ EUR 1.300,-

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. RATHS, C. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 20 août 2015. Relation: 1LAC/2015/26771. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2015.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2015144582/56.

(150158542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Abden A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 154.580.

—
Auszug aus der Beschlussfassung der Verwaltungsratsitzung vom 24. August 2015

- Die Amtsniederlegung von Rosalba Barretta als Verwaltungsratsmitglied der Kategorie B, mit Wirkung zum 13. August 2015, ist angenommen.

- Frau Carla Alves Silva, Privatangestellte, geschäftsansässig in 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, ist im Rahmen einer Ergänzungswahl zum Verwaltungsratsmitglied der Kategorie B, mit Wirkung am 13. August 2015, ernannt. Ihr Mandat läuft anlässlich der Ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2016 aus. Ihre Ernennung wird anlässlich der nächsten Generalversammlung ratifiziert.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 25. August 2015.

Référence de publication: 2015144585/16.

(150158052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

NorScan Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.316.975,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 100.019.

—
EXTRAIT

En date du 24 août 2015, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- la démission de Jean-Marc Mc Lean en tant que gérant de la Société, est acceptée avec effet au 31 juillet 2015;

- Christian Schwab, né à Duisburg, Allemagne, le 11 janvier 1971, avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est nommé nouveau gérant de la Société avec effet au 31 juillet 2015 et pour une durée indéterminée;

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 25 août 2015.

Référence de publication: 2015144986/16.

(150157907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

AGF Benelux S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 14, boulevard Franklin Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 35.910.

—
Lors de l'Assemblée Générale du 30 avril 2015, le mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Pascal VIALARON, 13, drève du Caporal, B-1180 Bruxelles a été reconduit pour une durée de six ans. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale ordinaire du 29 avril 2021.

Le mandat de réviseur d'entreprises agréé de la société de révision, KPMG Luxembourg, société coopérative, 39, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, représentée par Mme Chrystelle VEECKMANS, a été reconduit pour une nouvelle période de trois ans expirant à l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2018.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2015144592/15.

(150158182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

AGF Benelux S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 14, boulevard Franklin Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 35.910.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2015144593/10.

(150158183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Aston 66 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 171.699.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 3 mars 2015 que:

- La démission de la société MARC MULLER CONSEILS S.à r.l. de ses fonctions de Commissaire aux comptes de la société a été acceptée avec effet au 28 février 2015;
- B.A. Tax Accountants, une société anonyme, ayant son siège social au 17, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg, a été nommée aux fonctions de Commissaire aux comptes de la société.
- Le mandat du Commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2015.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2015144624/19.

(150158272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

HBC Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 278, route d'Ech.
R.C.S. Luxembourg B 130.371.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2015144863/10.

(150158460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

C.C. s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5471 Wellenstein, 1, rue de l'Eglise.
R.C.S. Luxembourg B 195.155.

Extrait de l'assemblée du 25/08/2015

Lors de l'assemblée tenue le 25 août 2015, il a été décidé:

- 1° Révocation de Mr. Rolf Bielen de son mandat de gérant technique.
- 2° Révocation de Mr. Adnan Hadzic de son mandat de gérant administratif.
- 2° Nomination de Mr. KUC Senad, né le 28 février 1978 à Novi Pazar (Serbie) demeurant à 3 Val des Aulnes à L-3811-Schifflange en remplacement au mandat de gérant technique, ce pour une durée illimitée.

Mr. KUC Senad pourra engager la société par sa seule signature

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015144663/15.

(150158258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Captiva Healthcare S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 207.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 127.431.

I. Lors du conseil de gérance tenu en date du 7 juillet 2015, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la Société du 11, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, avec effet immédiat.

II. Le siège social de l'associé unique Luxembourg Capital Partners III S.C.A. a changé et est désormais au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 août 2015.

Référence de publication: 2015144667/14.

(150158433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Capital International Portfolios 2, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6C, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 139.643.

Extrait des Décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juillet 2015

Composition du Conseil d'Administration:

- L'Assemblée a décidé de réélire Monsieur Luis Freitas de Oliveira, Madame Joanna Jonsson, Monsieur Pierre-Marie Bouvet de Maisonneuve et Monsieur Stephen Gosztony en tant qu'Administrateurs de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui statuera sur l'année comptable se terminant le 31 mars 2016.

- L'Assemblée a décidé de réélire PricewaterhouseCoopers Société coopérative en tant que réviseur d'entreprise jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui statuera sur l'année comptable se terminant le 31 mars 2016.

Au 28 juillet 2015, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Luis Freitas de Oliveira (Président du Conseil d'Administration)
- Madame Joanna Jonsson
- Monsieur Pierre-Marie Bouvet de Maisonneuve
- Monsieur Stephen Gosztony

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2015.

CAPITAL INTERNATIONAL PORTFOLIOS 2

Au nom et pour le compte de JPMorgan Bank Luxembourg S.A.

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2015144693/25.

(150158217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Captiva Industrial S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 92.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 127.432.

I. Lors du conseil de gérance tenu en date du 7 juillet 2015, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la Société du 11, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, avec effet immédiat.

II. Le siège social de l'associé unique Luxembourg Capital Partners III S.C.A. a changé et est désormais au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 août 2015.

Référence de publication: 2015144668/14.

(150158430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Captiva Sky Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 149.871.

I. Lors du conseil de gérance tenu en date du 7 juillet 2015, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la Société du 11, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, avec effet immédiat.

II. Le siège social de l'associé unique Luxembourg Capital Partners III S.C.A. a changé et est désormais au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 août 2015.

Référence de publication: 2015144669/14.

(150158431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Blue Sapphire S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 144.248.

Extrait des résolutions prises à Luxembourg par l'actionnaire unique de la société en date du 25 août 2015

1- Administrateurs

L'actionnaire unique a accepté la démission de Chantai MATHU, Joëlle BRUWIER et Ariane VIGNERON comme administrateurs de la Société, avec effet immédiat au 14 août 2015.

L'actionnaire unique a décidé de nommer en qualité d'administrateur de la Société, Control Services Corp., une société enregistrée auprès du registraire des sociétés commerciales des îles Vierges britanniques sous le numéro 375612, ayant son siège social à Coastal Building, 2nd Floor, Wickham's Cay II, 2221, Road Town, Tortola, BVI, représenté par Sébastien Flak ayant son adresse professionnelle au 23 rue Ferdinand Hodler, CH-1207 Genève, Suisse, avec effet au 25 août 2015 et pour une durée déterminée, jusqu'à l'assemblée générale de l'actionnaire unique qui approuvera l'exercice 2020.

L'actionnaire unique a décidé de nommer en qualité d'administrateur de la Société, Monsieur Sébastien Bach, ayant son adresse professionnelle au 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet au 25 août 2015 et pour une durée déterminée, jusqu'à l'assemblée générale de l'actionnaire unique qui approuvera l'exercice 2020.

2- Commissaire aux comptes

L'actionnaire unique décide de retirer le commissaire aux comptes en place FIN-CONTROLE S.A. dont le siège social est 12, Rue Guillaume Kroll, L-1882 - Luxembourg et nomme un nouveau commissaire aux comptes, Artmoni Concept S.à r.l dont le siège social est à 83, Plafebuch L-8308 Capellen avec effet au 25 août 2015 et pour une durée déterminée, jusqu'à l'assemblée générale de l'actionnaire unique qui approuvera l'exercice 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015145232/26.

(150158747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2015.

Celgene Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 165.350.

Extrait des décisions prises par l'actionnaire unique de la Société du 25 août 2015

Le 25 Août 2015, l'actionnaire unique de Celgene Luxembourg a pris les résolutions suivantes:

- D'accepter la démission de Mr. David Dion en qualité de Gérant de catégorie B de la Société avec effet au 6 Juillet 2015;

De nommer Mr. Julien Ansay, ayant son adresse professionnelle à 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en qualité de Gérant de catégorie B de la Société avec effet au 6 Juillet 2015 et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 25 Août 2015.
Luxembourg Corporation Company SA
Signatures
Un mandataire

Référence de publication: 2015144671/17.

(150158407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

FFC Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4132 Esch-sur-Alzette, 17, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 179.623.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille quinze, le trente juillet.

Pardevant Maître Frank MOLITOR, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Fabian COLLAS, agent d'assurance, né à Nivelles (Belgique), le 20 février 1973, demeurant à L-4132 Esch-sur-Alzette, 17 Grand-Rue. Le comparant requiert le notaire d'acter ce qui suit:

- La société à responsabilité limitée FFC CONSULTING SARL, avec siège social à L-4132 Esch-sur-Alzette, 17, Grand-Rue, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 179 623 a été constituée suivant acte Francis KESSELER alors d'Esch-sur-Alzette en date du 7 août 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 2477 du 7 octobre 2013.

- Son capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500.-) euros, représenté par cents (100) parts de cent vingt-cinq (125.-) euros chacune.

- Le comparant est propriétaire des cents (100) parts de ladite Société et a décidé de dissoudre et de liquider la Société, celle-ci ayant cessé toute activité.

- Par la présente, il prononce en conséquence la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

- L'associé déclare avoir réglé tout le passif de la Société et avoir transféré tous les actifs à son profit.

L'associé se trouve donc investi de tous les éléments actifs de la Société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société, même inconnu à l'heure actuelle.

Il reconnaît avoir été informé par le notaire sur la portée de cela et déclare persister dans son intention.

Il règlera également les frais des présentes.

- Partant, la liquidation de la Société est achevée et la Société est à considérer comme définitivement liquidée.

- Décharge pleine et entière est accordée au gérant pour l'exécution de son mandat.

- Les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq (5) ans au domicile privé du comparant.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, elle a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Honoraire: 99,16

Signé: Collas et Molitor.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 3 août 2015. Relation: 1LAC/2015/24500. Reçu soixante-quinze euros 75.-

Le Receveur (signé): Molling.

Référence de publication: 2015145938/37.

(150159398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2015.
